

LE VENT DES BANCELS

Mai 2004

N°62

Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

bise-art, blizart •
Vivre la
chasse, comme
une vraie
ancestrale
confrontation

frissonnement •••••
La
Décroissance

l'air de rien •••••
Le poêle de
masse



dans l'œil du
cyclone •••••

**Raymond
Guin**

et la Limone...

Sommaire

brise municipale

4- Etienne Passebois: Propositions...

dans l'œil du cyclone

6- Raymond Guin et la Limone.

Crédit photo:
Alain Ventura
pages 1-2-6-
7-8-9-10-
11-12-13.
Eric Tamisier
pages 14-16-
17.

Linda et
Hubert Porrez
pages 19-21.

Alfred Velay
pages 22-23.

Stéphane
Serrano

pages 2-32-
33.

Stéphane
Jenvrin
page 33.

Roland

Mousquès
page 30.

Philippe
Aufour
page 31.



bise-art, blizart

14- Vivre la
chasse... (Francis
Mouret)

sans paravent

19- "Le
Concert".

brise nonchalante

22- Plaidoyer
pour la sieste.

frissonnement

24- La décroissance...

l'air de rien

30- Le "poêle de masse".

32- Stage "Pierres Sèches".



vent de folie

34- Le jour
où nous sommes
passés à l'heure
d'été.

ah, lisez !

35- Action -
Charade.

un typhon, phon,
phon...

36- Résultats des
élections des 21
et 28 mars.

tempête de
délibérations

37- Conseils
municipaux.

en coup de vent

44- Brèves
et revue de
presse.

LE
VENT
DES
BANCELS
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Josette Roux,
Eric Tamisier, Etienne
Passebois, Linda et Hubert
Porrez, Jean-Michel
Vandersteen, Alain Ventura.

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb, Guy
Pierson, Alfred Velay,
Philippe Aufour, Marie-claire
Ventura.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

Vous ne vous languissez pas ?

C'est une ritournelle qui revient sans cesse, dès que quelqu'un apprend que nous habitons ici en permanence : " Vous ne vous languissez pas ? " En été, ça va encore, tout le monde comprend qu'on aime venir ici profiter du soleil et des nuits fraîches, mais pour le reste de l'année c'est quand même dur de vivre en Cévennes, sans possibilités de sortie ?

Je dois dire que j'ai toujours eu un caractère quelque peu récalcitrant, et le résultat est que l'été est la saison qui me plaît le moins ici. Non que la pluie me manque (ce n'est pas moi qui fais le jardinage), mais des fois la chaleur m'incomode au point de ne pas pouvoir faire de belles promenades, et l'ombre est parfois difficile à trouver. De plus, il y a les touristes. Il en faut pour entretenir les familles courageuses qui essaient de se maintenir dans ces contrées fort heureusement sous-développées. Mais dès que le beau temps s'installe, des gens qui ne respectent pas toujours la tranquillité des environs viennent se baigner dans le Dourdon frisant notre propriété et agacent nos chiens qui veulent protéger leur territoire et chasser les intrus en aboyant.

Non, donnez-moi le calme des autres saisons, la splendeur de la nature au printemps, les jolies couleurs et tout le culte de la châtaigne en automne (les champignons ce n'est pas mon truc, j'ai peur de me tromper et je n'en raffole pas, donc...), et même l'hiver, quand les randonnées offrent des vues splendides sur des hameaux cachés par les feuillages en été.

Chaque saison fournit ses agréments. Quand les routes sont glissantes en hiver cela peut poser des problèmes, mais ce genre de problèmes se présente beaucoup plus souvent au Nord, j'y suis habituée et je reste à la maison. Par contre, très souvent il fait très beau en hiver. Même si le matin tout est blanc à cause du gel, l'après-midi on peut profiter d'un soleil chaleureux. Au printemps et en automne, pendant la saison des pluies, les averses sont souvent très impressionnantes et il vaut mieux rester à l'intérieur, lire un bouquin passionnant. Mais le lendemain : chaussez-vous bien et admirez les torrents qui jaillissent de partout, c'est un spectacle à ne pas rater.

Non, nous ne nous languissons pas. Et je n'ai encore rien dit de la liste des choses à faire qui a déjà démenagé dans le tiroir, faute de temps à les exécuter. Il y a toujours des petits travaux plus urgents à faire. Même si je ne jardine pas, je récolte ce que Hubert a cultivé avec amour et je prépare toutes sortes de bonnes choses avec ces produits bio. Puis, il y a la rénovation et l'entretien de la maison, que nos nounours s'efforcent de salir plus vite que je ne puis nettoyer.

Voilà deux ans que nous vivons en Cévennes, et nous n'avons pas encore trouvé le temps de voir les Causses, de visiter les expositions d'art à Masméjean, d'explorer les environs quoi. Et il y encore nos voisins, des amis habitant à un quart d'heure ou une demi-heure de marche, avec qui nous aimons nous entretenir de temps à autre.

Que celui qui se languit en Cévennes lève le doigt. Et si je ne vois pas de doigts levés, ce ne sera pas uniquement à cause de la distance.

■

Linda Porrez



Etienne Passebois:

Propositions...

On nous dit que les nouvelles lois de décentralisation vont permettre aux REGIONS de se lancer dans des opérations innovantes.

J'ai parlé de cela pendant la campagne électorale de ces jours-ci. Serai-je entendu ? J'ai peu d'espoir mais je me lance tout de même : " Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre" ...

J'en propose deux.

particulièrement pauvres : pas de population riche qui paie d'importantes taxes d'habitation ou d'impôt foncier, pas de commerce, pas d'industrie ni puits de pétrole ni usine de retraitement. C'est peut-être mieux comme ça ! Mais pas de taxe professionnelle qui apporterait la manne dont on a tant besoin pour réaliser les équipements indispensables non pas un ZENITH, non pas une piscine olympique ou même un terrain de golf... mais des adductions d'eau correctes,

Alors existent les subventions, c'est-à-dire l'argent qui est octroyé par une autre collectivité répartitrice des richesses : le conseil général, le conseil régional, l'état par le jeu de la DGE (dotation d'équipement), l'Europe même par des programmes savants et variés. Mais pour jouer à ce jeu, il faut être riche car la subvention n'est accordée qu'à un taux précis, 50, 60, au mieux 80 % de l'opération que l'on présente. Et si la commune n'a pas, dans ses fonds propres, les 50, 40 même 20 % qui restent, elle est obligée de refuser la subvention.

Ne parlons pas du cas où elle dépasse la norme ou la règle du jeu car alors le TRESOR ne manque pas de la rappeler à l'ordre.

Alors je propose autre chose - et c'est là qu'il y aurait innovation.

Une commune est reconnue pauvre et sous-équipée ; un groupe d'experts peut facilement établir ce diagnostic et faire l'inventaire et l'estimation financière de ses besoins vitaux. Ils sont estimés à 100.000, 200.000, 300.000 euros. La REGION, dans le cadre de ses actions innovantes, et soucieuse de

Le mot du "saint-maire"

Une, relative à l'aménagement du territoire et à la réduction des inégalités.

Non pas les inégalités entre les individus mais au moins les inégalités entre les collectivités qui existent sur le territoire national, à commencer par les communes.

Les nôtres, c'est bien connu, sont

des routes sans trous ou sans bosses... Bref, un minimum vital.

Évidemment, la décentralisation de 1983 nous a apporté la DGF (dotation de fonctionnement). C'est mieux que par le passé et si nous avons dû continuer avec les moyens des années 50... ou même 70, nous n'aurions plus un humain sur notre territoire. Mais ça reste encore insuffisant et ça n'assure pas les besoins de base.

l'harmonie du territoire et de l'équité qui doit exister entre eux, accorde un crédit global sur 1, 2, 3 ans par exemple pour réaliser la totalité des opérations nécessaires.

On ne parle plus de pourcentage, on ne pénalise pas ceux qui n'ont pas de réserves financières, et on permet à tous, où qu'ils soient, de vivre décemment!

Une deuxième, relative à l'emploi.

On nous rebat les oreilles avec l'EMPLOI, l'EMPLOI, l'EMPLOI, la lutte contre le chômage et tout le "toutim". Et ça dure depuis des lustres et le nombre de chômeurs s'accroît, comme augmente le nombre de personnes à la recherche d'une activité.

Certes, il est vrai qu'on ne reviendra pas aux temps anciens où il fallait 9 faucheurs pour faucher un hectare de prairie, certes on ne trouvera pas facilement le métier idéal où on gagne beaucoup à ne rien faire ou à faire ce qui fait plaisir quand on en a envie...

Mais plus réaliste nous nous occupons à quelques bénévoles (c'est pas mal de trouver une entreprise où le PDG travaille et ne perçoit aucun salaire !) d'une équipe dite de CONTRATS VERTS chargés de l'entretien de l'espace rural - et je vous assure que dans les Cévennes (et ce doit être

vrai ailleurs) il y a de quoi faire.

Cette équipe est constituée d'employés recrutés parmi des personnes en difficultés de tous ordres mais qui ont, comme tout un chacun, besoin d'une activité valorisante et de quelques moyens financiers pour vivre à peu près correctement.

Ces personnes sont recrutées pour un an (avec éventuellement un renouvellement de contrat sur un an supplémentaire). Et puis, out ! Le stage est fini, la formation assurée, volez de vos propres ailes et allez travailler en entreprise dit la Loi ! Ça va même jusqu'à "FONDEZ votre entreprise, ou allez vous inscrire au chômage".

Mais bon dieu, le législateur ne sait-il pas que tout le monde qui a besoin de vivre correctement, dignement, dans un contexte social dont on fait partie et où on s'engage... n'a pas la possibilité de trouver cet emploi salarié dit "classique", surtout s'il commence à ne plus être très jeune ou éloigné des centres d'activité économique; n'a pas la possibilité de fonder une entreprise (peut-on imaginer que devient entrepreneur qui veut ?) mais n'envisage pas non plus de gaité de cœur d'être chômeur, assisté et dépendant.

Alors pourquoi ne pas laisser dans notre équipe ceux qui ont envie d'y rester et qui s'y trouvent bien ? Pourquoi ne pas les y laisser le temps qu'ils souhaitent dans la mesure où ils sont adaptés à cette structure et rendent des services à la collectivité? Évidemment pas financièrement très rentables : les produits de débroussaillage ne sont pas cotés en bourse ! Mais combien utiles pour la qualité de l'environnement, la lutte contre l'incendie, la beauté des paysages...

Là aussi la REGION pourrait intervenir pour favoriser et développer ces entreprises hors normes, hors de la rentabilité, hors du profit mais bien dans l'humain.

Tout cela deviendra-t-il réalité ?

Je ne me fais aucune illusion sur mon pouvoir de persuasion et l'écho du Vent des Bancelles n'arrivera certainement pas jusqu'aux sphères du pouvoir, mais je me serai fait plaisir pendant un instant, pendant un instant j'aurai rêvé...

"Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre !..." ■

Etienne Passebois
Avril 2004

dans l'œil du cyclone

Entretien avec Raymond GUIN...



Raymond GUIN ... et la Limone

Passé le Castanet sur la commune du Collet, la route est encore un peu longue et sinueuse avant d'atteindre la Limone. Au détour d'un virage, le hameau nous apparaît soudain perché à mi-montagne. Nous stoppons la voiture au milieu de la route pour prendre quelques photos... Raymond GUIN, assis derrière sa fenêtre, nous a déjà repérés de tout là-haut

assis derrière sa fenêtre, nous a déjà repérés de tout là-haut et quand enfin nous arrivons, il est là, sur le pas de sa porte, à nous attendre, la casquette solidement vissée sur la tête et l'œil pétillant.

Raymond, paysan depuis toujours, est passionné par sa terre, "ses terres", dont les 2/3 s'étendent sur St Frézal et ce n'est qu'après une visite guidée et détaillée de la propriété, que nous entrons dans le vif du sujet.

Marie-Claire VENTURA:
Raymond, la Limone, y êtes-vous né ?

Marie-Claire VENTURA:
Raymond, la Limone, y êtes-
vous né ?

Raymond GUIN.: Ah oui, là
bas de l'autre côté, dans la
vieille partie de la maison.

M-Cl.: Combien de personnes
y vivait-il à l'époque ?

R.G.: Combien de personnes ?
Oh, je crois que nous étions 9
à un moment donné... mon
père Armand, Léa ma mère, ma
grand mère Aline, ma sœur
Léoncie, mon frère Arsène,
mon frère André, moi, Rose et
Germaine...

M-Cl.: Vos parents sont nés
en quelle année pour situer à
peu près ?

R.G.: Mon père en 1874 je
crois... ou 1878... et ma mère
en 1882.

M-Cl.: Et vous ?

R.G.: Le 13 octobre 1918.

M-Cl.: Et la propriété, elle
venait de qui ? De votre mère
ou de votre père ?

R.G.: De ma mère - Léa DIET.
Il paraît qu'en 1725, il y avait
déjà des DIET à la Limone,
alors... c'est un peu vieux, ça!

M-Cl.: Est-ce que vous savez
comment se sont rencontrés
vos parents ?

R.G.: Ouuh, là... Mon père
était de l'Hôpital, mais il était
parti à 9 ans garder les
moutons là-bas à Boisset-
Gaujac. Et puis je ne sais pas
si c'est pas une voisine qui
s'était mariée là bas du côté de
Chamborigaud et qui leur avait
fait faire connaissance... Mais
pour vous certifier ça, je ne
peux pas... Je n'étais pas là,
moi !

M-Cl.: Et vous rappelez-vous
comment étaient habillés vos
parents dans le temps ?

R.G.: Les robes étaient
longues - même maintenant



R.G.: Les robes étaient
longues - même maintenant
elles sont longues - mais les
cotillons ils touchaient presque
par terre. Ma grand-mère avait
des robes longues noires - ma
mère peut-être moins - et avec
une coiffe, une cagnotte, ils
appelaient ça...

M-Cl.: Une quoi ?

R.G.: Une cagnotte ! Moi je
sais que les vieux l'appelaient
comme ça ! Noire ou blanche,
ça couvrait jusqu'ici... C'était
pas comme une casquette,
c'était plutôt un peu carré, ça
mais pardi, la tête la
déformait...

M-Cl.: Alors comment
s'organisait la vie à la Limone
dans votre enfance ? Les

Limone dans votre enfance ?
Les travaux des champs,
combien vous aviez de bêtes ?

R.G.: Une quinzaine de
chèvres et puis des moutons.
On avait des fois une dizaine
ou douze moutons... quinze
peut-être, mais les moutons
c'était pas régulier ça ! Il y
avait aussi quatre cochons
chaque hiver... on en vendait 3
et on en mangeait un. Un
cheval... Et puis une vache,
mais c'était pas toute l'année
ça. La vache c'était l'hiver
surtout. Mon père achetait une
vache avec un veau; on faisait
venir le veau à 90 ou 100 - 120
kilos et on le faisait partir
comme ça.

dans l'œil du cyclone



●●●
La vue sur le
Castanet et...
son école.

M-Cl.: Les deux ?

R.G.: Oh mais pas la vache avec. La vache on la gardait tant qu'elle avait du lait et puis on la vendait car on n'avait pas assez de foin non plus... On allait faucher jusque là-bas au Viala des fois mais...

M-Cl.: Vous avez appris à faucher à quel âge ?

R.G.: Oh, en sortant de l'école, à 13 ans... J'ai appris à faucher à Champdomergue avec mon frère Arsène.

M-Cl.: Et alors... Qui s'occupait des chèvres, des moutons, de la vache, du cheval ?

R.G.: Ouuh, les chèvres et les moutons, ça moi je m'en suis occupé ça fait un moment de ça, mais ma sœur Léoncie a commencé... ça a été les premiers à les garder. Mais pour s'en occuper, leur porter à manger, c'était plutôt mon père. Ma mère, elle, s'occupait du lait.

M-Cl.: Et l'école, où alliez-

M-Cl.: Et l'école, où alliez-vous ?

R.G.: Oh, l'école là... à côté, au Castanet. J'ai commencé à 5 ans, quelque chose comme ça... jusqu'à peine 13 ans et puis j'ai passé mon certificat, mais... Je ne suis pas notaire!...

M-Cl.: Et il y a encore des gens du coin qui étaient avec vous en classe ?

R.G.: Ouuh, j'en connais pas beaucoup, maintenant... Il y a celui de Redon là, Adoré LARGUIER, et puis sa femme aussi... Je suis allé à l'école un peu avec elle... mais elle était plus jeune. Il y avait aussi Jean LARGUIER, mon beau-frère - il a 2 ans de moins que moi et Adoré a 2 ans de plus... Et puis un qui est là haut au Rastel, un GIBERT qui venait à l'école aussi à cette époque. Nous étions une quinzaine ou 18 en classe, ça dépendait des périodes.

M-Cl.: Quand vous avez quitté l'école à 13 ans, vous avez

quitté l'école à 13 ans, vous avez travaillé ici à la ferme ?

R.G.: Ah, automatiquement, oui... Mais je suis parti aussi un peu d'ici pour les saisons: les vendanges pour commencer ou les fraises... Les vendanges, la première à Gagean près de Ners dans le Gard... et les fraises deux années j'y suis allé, à Carpentras.

M-Cl.: Vous y alliez comment ?

R.G.: A pied jusqu'au Collet, puis on prenait le petit omnibus et le train jusqu'à Avignon. Puis on venait me chercher avec une bourriquette. On était 25 ou 30, on était nombreux... il en venait de là-bas de Montpellier... J'avais 14 - 15 ans, j'étais pas encore bien vieux, moi !

M-Cl.: Et alors, vous n'aviez pas froid, j'imagine ?

R.G.: Non, sous ces rangées de cyprès, et là dessous au soleil!... les journées étaient longues - on fait 8 heures maintenant mais on en faisait 12 ou 14 - mais il fallait bien gagner sa croûte ! On n'avait même pas le temps de goûter les fraises, il fallait que le panier soit plein en même temps que les autres ! Ça durait un mois... et je touchais 300 francs, je crois. Quand on partait ils nous donnaient un panier plein de fraises quand même ! Comme variété c'était la "Souveraine" à cette époque et j'ai gardé ce panier - il a 70 ans pile ! - je ne l'ai pas abîmé...

M-Cl.: Et vos parents étaient contents ?

R.G.: Ah, contents ou pas contents, la vie n'était pas plus simple que maintenant !

M-Cl.: Et après vous arriviez ici... Vous faisiez quoi, alors?

R.G.: Les chèvres et les foin, puis je commençais de prendre la faux et j'aidais mon père... Mes frères partaient faire le foin en montagne, eux... Ils allaient faucher là-haut chez SERVIÈRE à Villeneuve et CHAPTAL à Frutgère. Moi j'y suis allé chez CHAPTAL et une fois là-haut au Cros aussi... On montait là-haut à pied et des fois avec la bicyclette... Pour descendre c'était un peu plus pratique, mais pour monter...!

M-Cl.: La bicyclette avec la faux ?

R.G.: Eh, obligé ! La bicyclette, il y avait quelques morceaux où on pouvait y monter, mais pas partout... La première fois que je suis parti faucher j'étais allé au Villaret chez GUIBAL... Il y avait aussi Raoul de la Cabanelle. Raoul il gagnait 25 francs de la journée... Moi il m'a payé 18... Mais lui c'était le bon faucheur, et moi j'étais pas encore... Mais il aurait bien pu me donner 20 francs !

M-Cl.: Après en on arrive à l'armée, alors ?

R.G.: Ouuh, ça s'est passé à Draguignan... A 20 ans... en 38, je suis parti le 3 novembre 38...

M-Cl.: Et comment ça se passait ? On venait vous chercher ?

R.G.: Oui, Té... On commençait par nous envoyer une note d'aller passer au conseil de révision à St Germain et puis au mois de septembre on nous envoyait une petite convocation d'aller à tel endroit, tel corps.

M-Cl.: Et alors donc, vous voilà parti pour Draguignan,

M-Cl.: Et alors donc, vous voilà parti pour Draguignan, en train j'imagine ?

R.G.: Eh, plutôt qu'à pied ! J'y suis resté presque 3 ans, mais je suis revenu en permission quelques fois quand même, mais pas des permissions bien longues... Et ma dernière permission - j'avais une permission de douze jours - on m'a dit au bout de trois jours "rentrez immédiatement - et sans

grâce à un vieux lieutenant qui avait dû faire la guerre de 14 que je suis là, parce que sans lui je crois bien que j'y serais resté ! Quand nous sommes arrivés là-bas, c'était un nouveau lieutenant, il était rentré comme nous, il connaissait pas la musique non plus. Alors il y avait des jeunes, enfin des jeunes soldats qui étaient passés avant nous qui avaient fait une grande place pour étendre leurs bâches



délai”!

Là où je suis resté le plus c'est là-bas dans les Alpes, à Sospel ou là-haut à Valberg...

Là où j'étais quand ça pétaradait, c'étais encore plus haut que Valberg... Notre batterie était vers Isola 2000... Nous étions 7 justement pour faire face à Isola 2000... Isola 2000 c'est près de la frontière italienne...

M-Cl.: Et vous avez eu des combats, non ?

R.G.: Des combats, je ne peux pas me plaindre de ça... C'est

et s'installer et nous nous étions mis là, c'était commode... Ce lieutenant arrive là - Lieutenant BOUDERESQUE, je me rappelle de son nom - il avait fait la guerre de 14 ... Quand il est arrivé: "ouuh mes petits, levez vous vite de là" et il nous a fait passer de l'autre côté... Les obus passaient par dessus mais ils touchaient pas...

... Trois jours après, un obus au milieu de ça !!! Nous y restions tous les 7 !

"J'ai gardé ce panier, il a 70 ans !"

dans l'œil du cyclone



●●●
Raymond en
1947
(la photo sur
son permis de
conduire)

M-Cl.: Bon, après l'armée vous revenez à la Limone... Que sont devenus vos frères et sœurs ?

R.G.: Tous sont mariés. Mes frères sont partis à la mine... Et mes sœurs... Il y en a une, Léoncie, qui est allée là au Charbonnier - ils étaient paysans. Rose, c'est la femme de Raoul MARTIN, son mari était mineur est allée au Collet et Germaine, la femme de Jean LARGUIER, elle, habite en dessous, au Castanet et ils sont aussi paysans.

M-Cl.: Et vous, vous êtes resté agriculteur par goût ? Pourquoi vous n'êtes pas parti à la mine ?

R.G.: Moi la mine ne m'a jamais bien intéressé !

M-Cl.: Et alors, de quoi viviez-vous ?

R.G.: Ouuuuh! De quoi on

R.G.: Ouuuuh! De quoi on vivait ? Surtout des chèvres -13 ou 15. Je faisais les fromages, je trayais les chèvres, je les gardais... Je vendais les fromages et à la saison les chevreaux au marché de la Grand-Combe surtout... Il y en a qui des fois en prenaient là ! Mais c'était pas de grosses ventes...

Les chevreaux je les tuais le vendredi soir, 2, des fois 3 par semaine.

M-Cl.: Vous les tuiez sur commande ?

R.G.: Ouuuuh, mais sur commande, ça, pas toujours... Et on allait les vendre là-bas sur la place...

M-Cl.: Ça ne vous faisait pas mal de les tuer ?

R.G.: Non, il fallait... Que ça fasse ou que ça ne fasse pas... Il fallait le faire ! J'ai vu faire

Il fallait le faire ! J'ai vu faire mon père... et mes frères - surtout Arsène, André pas bien...

M-Cl.: Comment y alliez-vous à la Grand-Combe ?

R.G.: MAZOYER du Cros, avait une camionnette et il passait en bas... Il faisait un peu le transporteur ... Et Raymond CHAPELLE l'avait fait un peu aussi, ça. Après, dans les années 50 j'ai eu une voiture. J'avais appris à conduire au Collet et j'ai passé mon permis en 1947 à Alès.

M-Cl.: Vous êtes né en 18... Donc 1978 la retraite, il y a 26 ans ! Et les chèvres ?

R.G.: Quand j'ai vendu, je les ai toutes vendues ensemble...

M-Cl.: Et vous n'avez pas parlé des châtaignes combien en ramassiez-vous par an ?

R.G.: Ouuuuh, encore j'en ramassais bien quelques-unes... Mais pour vous dire le poids que je ramassais... Ça... Je ne le sais pas bien.

M-Cl.: Si, vous le savez, en moyenne ?

R.G.: Oh, au bout de sa vie on le sait plus ou moins !

M-Cl.: Oui, mais plus ou moins, pour savoir; une tonne, non ?

R.G.: Oh, plus d'une tonne... Même plus de 3 ! Mais pour dire ce que je ramassais au juste...

M-Cl.: 3 tonnes ça fait déjà pas mal parce que vous étiez tout seul à châtaigner ?

R.G.: Eh sûrement !

M-Cl.: Et les châtaigniers ?

R.G.: Eh bé, il y avait pour bien dire les espèces qu'il y a

maintenant moins les "Dauphines". Ça y en avait pas. Si il y en a c'est moi qui les ai toutes mises !

M-Cl.: Mais vous les avez amenées d'où ?

R.G.: Ouuh... On avait monté un petit syndicat quand je suis revenu du régiment, là-bas à St Julien, et c'est un de là-bas de St Martin ou St Etienne, je ne sais plus... qui avait fourni un peu de bois et j'ai eu quelques greffons.

M-Cl.: Et il y avait un petit syndicat à St Julien ?

R.G.: Oh, c'était un petit groupement, c'était pas un syndicat, c'était tout petit...

M-Cl.: Et par rapport à la coopérative castanéicole du Collet ?

R.G.: Oui, mais là ils ont fait une coopérative... ce n'était pas pour les châtaignes c'était pour faire de la farine pour les chèvres, de la farine de châtaigne, mais c'était pas pour ramasser de châtaignes... Ça a marché un peu une paire d'années, mais... S'ils avaient monté une confiserie je veux parier qu'il y aurait peut-être



parier qu'il y aurait peut-être quelques paysans qui seraient restés depuis... Que là, tous sont partis !

M-Cl.: Avez-vous des anecdotes à nous raconter sur votre enfance ?

R.G.: Il y avait des colporteurs qui montaient jusqu'ici avec leur caisse sur le dos - des italiens souvent - des caisses en bois, vous savez, c'était pas un métier de feignants, ça ! Ils vendaient des couteaux, des ciseaux ou quelque peu de linge... mais plutôt de la

ferraille... Il y en a un qui dormait là-haut à Policarpe et puis il dormait des fois là au Charbonnier, aussi ! Et puis il y en avait un qui fabriquait les chaises sur place - il en a fait une quinzaine ici et ça c'en est encore une... Il s'appelait Sibien. Il travaillait tard, jusque dans la nuit... Il n'y avait pas le courant électrique à ce moment là... il y avait une lampe à pétrole sur la table - le "quinquet", on appelait ça - et lui il était en train de rempailler, il faisait le siège... Il plaçait la paille... Et alors, j'avais un frère qui était à côté de la fenêtre, à la salle où il y a la vieille cuisine... Et moi j'étais de l'autre côté de la table, et mon frère était à la fenêtre qui donne de l'autre côté... J'ai voulu aller avec lui, mais mon italien, sans rien dire, il a pris sa casquette... Bam... Mon béret - j'avais un béret - il est parti et moi je suis resté là comme un couillon...

La clède

La Limone et ses toits

M-Cl.: Vous étiez petit ?

R.G.: Ouuh, j'avais 5 ou 6 ans... Alors, l'italien passé, j'ai ramassé mon béret, je l'ai regardé, mais lui il était déjà en train de tresser de nouveau...

●●●



R.G.: Je pense qu'il y a un peu trop de sangliers et de bêtes sauvages... mais... je ne peux pas commander ! J'ai clôturé le jardin... encore ils trouvent le moyen de passer ! ... Ils bouleversent tout, alors puis les prés... Va faucher quand ils ont gratté là dedans ! Et en plus... ils leur portent à manger chaque jour ! Ils passent là tous les jours avec la voiture... porter du maïs... ou à peu près tous les jours... Ça devrait être interdit ! Tout est fait pour les faire venir... De plus en plus... Dans le temps il se tuait un sanglier tous les 3 ou 4 ans... Maintenant ils tuent ça par milliers, chaque année !

M-Cl.: Vous aimeriez sûrement rester à la Limone le plus longtemps possible ?

R.G.: Oh, mais je crois que ça me sera interdit ! Moi je vois que j'ai perdu beaucoup de forces en l'affaire de pas bien longtemps... Mais j'ai pas dit de partir, non plus !

M-Cl.: Qu'est-ce qu'il vous manquerait ?

R.G.: L'infirmière vient toutes les semaines, une aide à domicile deux fois par semaine. Pour le moment, je passe... Mais un portage des repas, ça je le voudrais bien.

M-Cl.: Quel avenir envisagez-vous pour les Cévennes ?

R.G.: Ouuh, l'avenir des Cévennes, moi ça... Je ne crois pas qu'on revoie le terrain comme je l'ai eu vu moi même. Les châtaignes, je crois pas, moi, qu'elles se ramassent comme on les a ramassées... Et les terres que nous avons plantées, je ne crois pas non plus que ça se plante comme nous avons fait... Moi je vois pas du tout... Les chemins... Nous avons tout un tas de

tout... Les chemins... Nous avons tout un tas de chemins dans la montagne et y en a plus ! Moi, ça sera pas un désert peut-être complètement, les routes s'entretiendront parce qu'il y a trop de voitures, mais enfin, tous ces sentiers que nous avons... Moi je crois que le terrain... Il y aura des bois... peut-être, des pins et des châtaigniers...

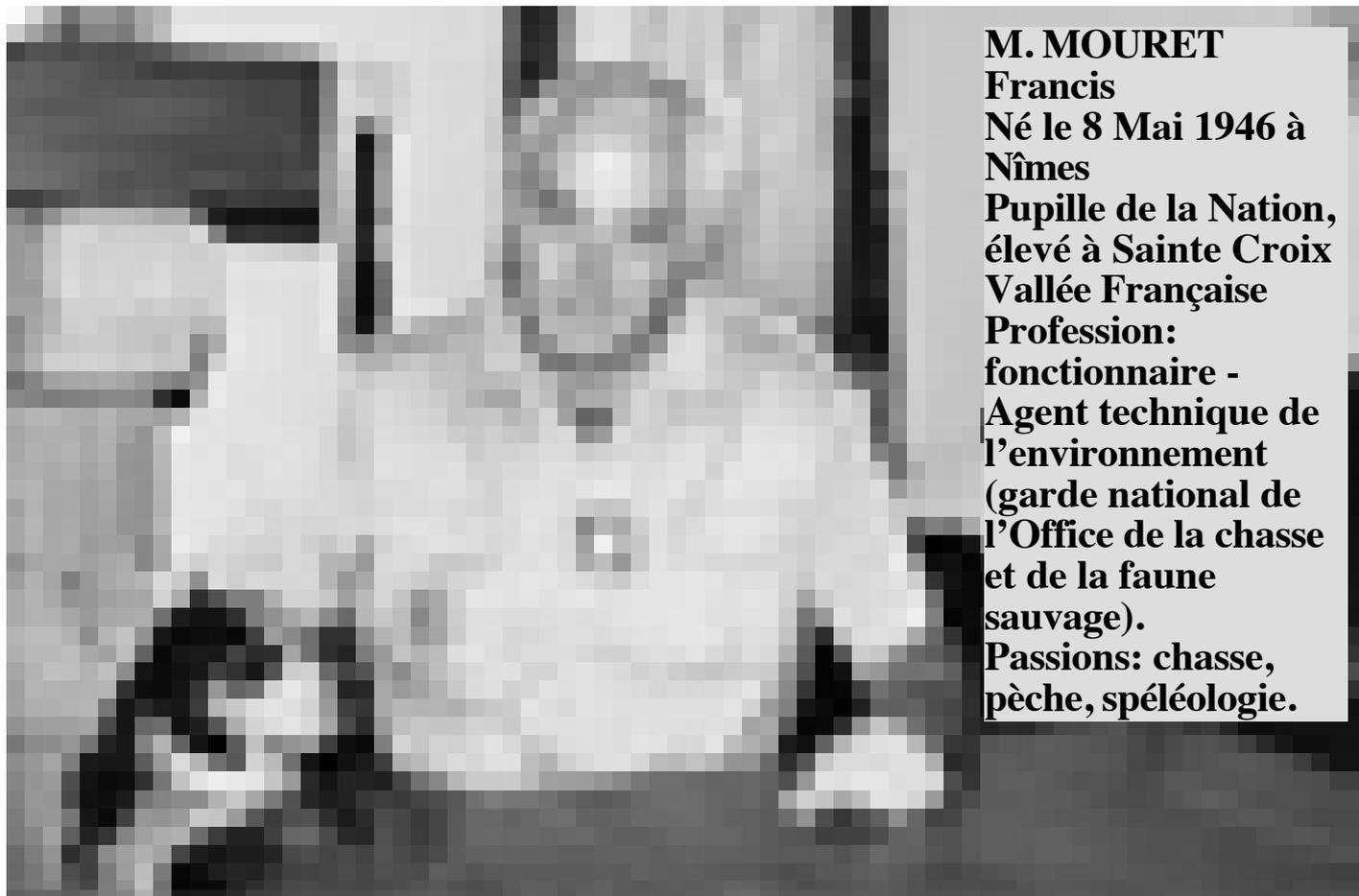


La lavoir...
et l'écurie.

Mais les châtaignes, moi je vois, quelqu'une... mais je crois pas que ça se ramasse comme ça se ramassait ! Moi je vois que les paysans qui viennent maintenant - ou qui se disent paysans - ils achètent des chèvres... des troupeaux de chèvres... Ils achètent le foin ! Nous on avait la faux, on le ramassait ! Ils achètent le foin, ils ne le fauchent pas, eux ! Les prés s'abandonnent... Les champs

s'abandonnent aussi... Tous ces murs qui descendent... Nos vieux avaient fait des murs pour retenir la terre, les sangliers les foutent par terre et on ne les remonte pas ! Ils mettent des chèvres mais les sangliers, ils ne les font pas partir ! C'est eux qui devraient les faire partir. Nous maintenant, nous comptons plus ! ■

Propos recueillis par Marie-Claire et Alain VENTIURA



M. MOURET
Francis
Né le 8 Mai 1946 à
Nîmes
Pupille de la Nation,
élevé à Sainte Croix
Vallée Française
Profession:
fonctionnaire -
Agent technique de
l'environnement
(garde national de
l'Office de la chasse
et de la faune
sauvage).
Passions: chasse,
pêche, spéléologie.

Vivre la chasse comme une vraie ancestrale confrontation...

Eric TAMISIER: Vous tenez à préciser que vous étiez pupille de la Nation, pourquoi ?

Francis MOURET: En tant que pupille de la Nation, j'ai été placé dans une famille de Sainte Croix Vallée Française. Le chef de famille que j'appelais "tonton" avait un frère ancien militaire, parachutiste en Indochine, un redoutable chasseur. Il y avait aussi autour de moi un ancien légionnaire et un marin militaire également chasseur. très tôt j'ai été un "trotte ruisseaux" élevé avec la chasse et les armes. Je considère ces hommes comme les plus grands chasseurs de cette époque là, des précurseurs en matière d'arme et de chasse au sanglier.

E.T.: *Qu'avaient-ils de si différent des autres chasseurs ?*

F.M.: Cet oncle adoptif, Julien ROSIER - qui était aussi un peu braconnier - m'a appris à suivre la piste d'une bête, à repérer les indices de sa présence dans le milieu ambiant et surtout à tirer.

A cette époque, les chasseurs utilisaient la chevrotine ou la balle de plomb dans un fusil de chasse de calibre 16 ou 12.

Eux utilisaient des armes de guerre à canon rayé transformées, "civilisées". C'était vers 1958.

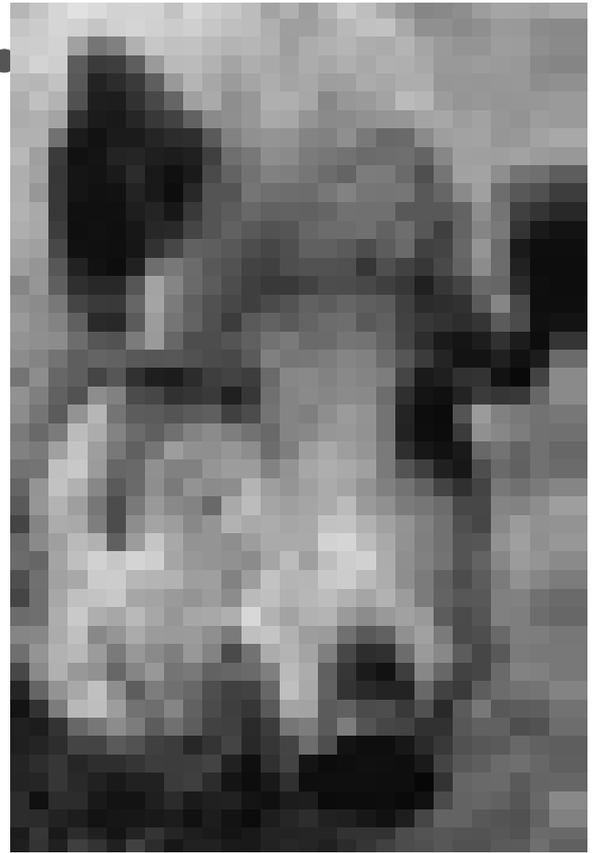
E.T.: *C'était l'expérience de leur vie militaire qui était appliquée, donc ?*

F.M.: Oui, parmi ces hommes qui m'entouraient, beaucoup étaient d'anciens maquisards qui avaient le goût et le respect des armes. très tôt on m'a laissé manipuler en me montrant, en m'expliquant sans jamais poser d'interdits. Julien ROSIER m'a martelé

Julien ROSIER m'a martelé l'esprit que l'arme est dangereuse quand on ne la connaît pas. il faut donc connaître et maîtriser celle-ci. Quand on arrive à faire ces deux choses, c'est l'homme qui est dangereux dans ce couple. Je suis devenu amoureux des armes.

E.T.: *Quand avez-vous tiré votre premier sanglier ?*

F.M.: A 16 ans, à l'époque on achetait le permis, il n'y avait pas d'examen comme maintenant. J'ai tiré avec une carabine "Mauser" un sanglier de 25 ou 30 kg. Comme le geste a été jugé de bonne qualité, je suis rentré dans l'équipe à part entière. C'est aussi le soir de cette mémorable journée que j'ai bu mon premier verre d'alcool, un Pernod servi par le cafetier et maire du village de Sainte Croix, M. ROUX. Au fur et à mesure que la soirée avançait, mon sanglier grossissait...!



E.T.: *Et la dague, c'est aussi à cette période de votre vie que vous l'avez découverte ?*

F.M.: Oui. J'ai été initié par une autre personne, qui se nommait Arthur ESPAGNAC et son frère Fernand, de vieux chasseurs de Sainte Croix. L'un demeurait au Beaumas et l'autre au Castagnier. C'est Arthur qui m'a appris à avoir le geste sûr pour achever l'animal blessé. Ces anciens avaient tué beaucoup de cochons domestiques et ils avaient acquis une certaine dextérité; certains étaient meilleurs que d'autres à cette affaire là. Ce sont eux qui m'ont fait passer à l'acte sur le sanglier qui lui n'est tenu par personne sur le "sangladou" ou le "tuadou" du cochon ! (on dit aussi "singlou"). Le sanglier il faut aller le frapper sans hésiter, ne pas avoir les jambes qui tremblent à ce moment là et avoir un extrême confiance aux chiens durant le "ferme".

Le sanglier de nos jours (photo extraite du livre "La chasse au Sanglier" de Laurent Cabanau).

La chasse traditionnelle à l'épieu (enluminure - Bibliothèque Nationale de France).



Cydeuse comment on peut prendre les sangliers. Bibliothèque Nationale de France

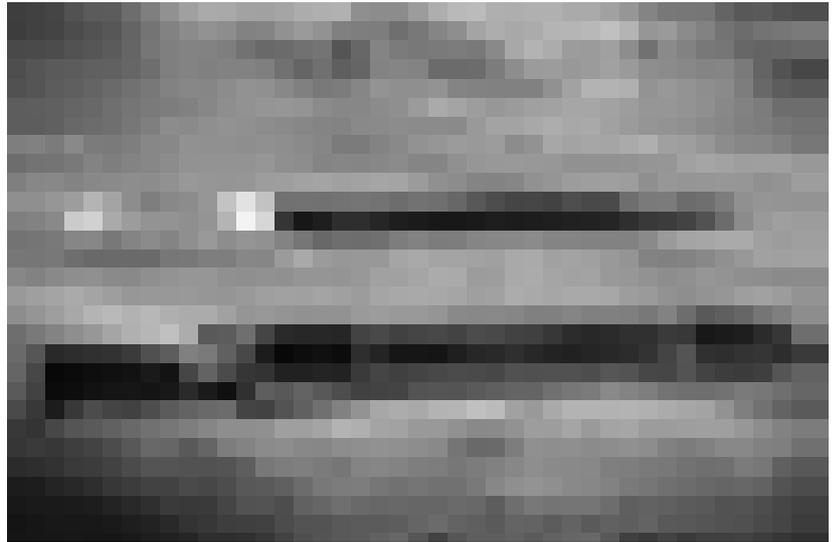
bise-art, blizart.....

●●●

Dague habituelle, usuelle de chaque sortie de chasse

E.T.: Mais pourquoi une arme blanche plutôt qu'une balle supplémentaire ?

F.M.: A l'époque, entre autre, c'était pour économiser les munitions données avec parcimonie. A l'époque avec les munitions de guerre blindées, nous transpercions souvent l'animal, le blessant sans le stopper net. Par tradition, la bête blessée était systématiquement achevée au couteau. Seul Fernand utilisait une vieille baïonnette réservée à cet usage.



- Dague ancienne avant la Révolution Française.

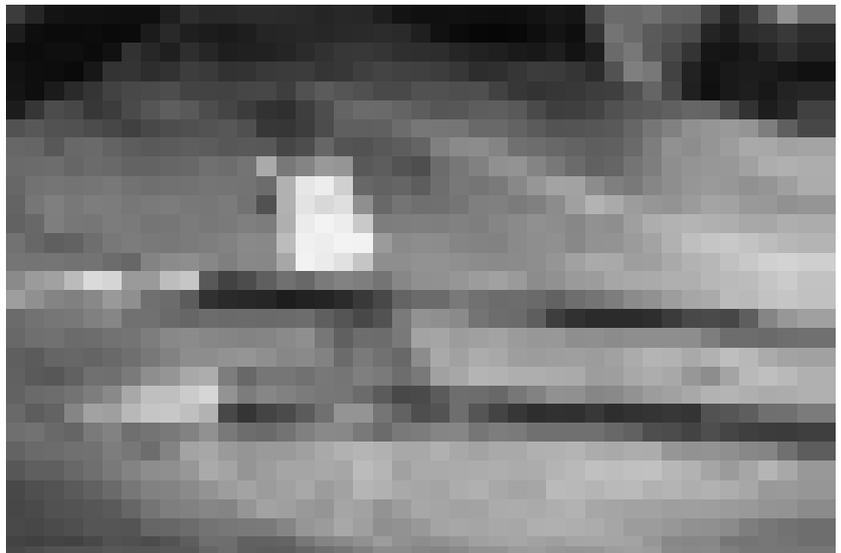
Dague de grand veneur pour cerf et sanglier. Lame 59 cm, avec garde décorée de scènes de chasse.

- Ceinturon avec boucle ancienne

utilisé par le passé par les agents des administrations forestières et les grands veneurs.

E.T.: Donc aucun ne possédait ces belles dagues de Vénérie ?

F.M.: Non, j'ai débuté le daguage avec une baïonnette retravaillée et aiguisée par un maréchal ferrant, M. Roger GRASSET à Sainte Croix Vallée Française. Travail fait dans la plus grande discrétion, car j'étais très jeune - un peu trop aux yeux de certains - pour me précipiter la dague à la main sur une bête blessée.



E.T.: Parlez-moi de la technique de la dague.

F.M.: La technique de la dague ou daguage n'est pas bien compliquée. Elle dépend de plusieurs paramètres: le point d'accès au sanglier, savoir si l'animal est plus ou moins blessé, son poids, sa taille, s'il est armé et l'ardeur des chiens. On ne dague pas un sanglier si les chiens ne le tiennent pas au ferme. Le ferme est le terme qui définit un animal qui est dans un roncier, soit en bonne santé mais il ne veut pas en sortir, soit c'est un sanglier blessé qui fait face aux chiens parce qu'acculé à cette défense, il fait front, la hure en avant, prêt à charger. Donc pour approcher un sanglier blessé au ferme, il faut une grande confiance en soi et envers les chiens.

grande confiance en soi et envers les chiens.

Il faut exciter les chiens sans leur faire perdre la tête, car un chien trop vif peut être coincé dans la ronce et subir un coup de boutoir (souvent mortel car les lésions internes qu'il occasionne sont destructrices), soit être décousu ou éventré par les défenses du sanglier. Le conducteur du chien, qui est souvent le dagueur, dirige le ferme.

Ensuite il faut voir et approcher la bête dans un laps de temps réduit, il faut la mettre à mort pour abréger ses souffrances, préserver les chiens... et le bonhomme.

Il faut se présenter de trois quart, avoir un chien bien à son pied qui indique parfaitement où se trouve l'animal et vers où il essaie de se déplacer. Le roncier étant l'endroit le plus dangereux pour dague, il faut voir la hure du sanglier et s'il est armé. A ce moment là, j'excite une dernière fois les chiens et dans un mouvement plongeant, je frappe directement au cœur dans la mesure du possible. Parfois, je suis amené à le servir par l'arrière, mon coup est porté à la jointure des vertèbres cervicales (axis), ceci nécessite une dague à lame très dure.



Dans le cas idéal, je saisis la patte avant et la plie pour passer ma dague dans le flanc et l'animal s'incline foudroyé. Je peux aussi frapper derrière la mâchoire et je pique au cerveau. Il est bien entendu que durant ces actions le concours des chiens est indispensable.

E.T.: En dehors de votre éducation disons "traditionnelle", avez-vous une philosophie pour justifier l'utilisation de l'arme blanche ?

F.M.: Pour moi, le daguage a été la découverte de sensations fortes, très différentes de celles éprouvées avec une arme à feu qui met de la distance entre l'homme et la bête. A la dague il y a, comment dire, entre guillemets un petit peu plus d'égalité: un homme avec un

couteau face à un animal qui, bien que blessé, compense par beaucoup de force et d'intelligence. C'est aussi comme un rituel, il faut une grosse mobilisation intérieure, être présent, concentré et lorsque la bête est vaincue il y a comme une libération, car le danger s'estompe.

E.T.: Connaissez-vous d'autres personnes qui daguent ?

F.M.: A ma connaissance non, ni à l'épieu d'ailleurs qui est une dague emmanchée et est plus sécurisant pour son utilisateur.

E.T.: N'avez-vous jamais d'état d'âme par rapport à l'animal ?

F.M.: Non, la dernière charge que j'ai subie, la tête du

sanglier a explosé à mes pieds, mais c'était lui ou moi.

E.T.: Ça s'est passé comment ?

F.M.: Dans les derniers jours de chasse de la campagne 2003-2004, j'ai été invité par l'équipe de M. André THEROND qui chasse vers le Rey au dessus du Collet de Dèze. On m'a placé à un bon poste sur un rocher dominant le lieu de passage du sanglier "le caral" en cévenol ou la sente, la voie de refend. Quand le sanglier s'y engage, je tire posément trois coups bien espacés. A mon grand étonnement le sanglier disparaît de ma vue et tout de suite les chiens marquent le ferme. Après avoir averti les autres chasseurs, je descends voir le résultat de mes tirs.

De haut en bas et de gauche à droite:

- Epieu, lame de 35 cm aiguisée comme un rasoir.

Pénétration totale 45 cm jusqu'à la garde (arrêt-oir).

Manche très solide.

- Dague habituelle de fabrication contemporaine.

Longueur de la lame: 29 cm.

- Dague grand veneur: lame 59 cm.

- Dague contemporaine.

bise-art, blizart.....



●●● Evolution de la mâchoire du sanglier entre 6 et 30 mois (schéma extrait du livre "la chasse au sanglier" de Laurent Cabanau).

Je découvre du sang noir, puis du sang écumeux comme quand les poumons sont touchés. Ne voyant venir personne, je crie pour prévenir les chasseurs et m'avance vers le ferme de ces chiens que je ne connais pas. Je croyais un des chiens proche du sanglier, mal m'en prit, je tenais ma carabine de la main gauche avec seulement deux balles: l'une dans le canon et l'autre dans le chargeur. Tout à coup, je me suis vu monter en l'air après avoir reçu un fort choc au bas des jambes, puis mon front a heurté violemment le sol. Agenouillé, un peu "grogui", je tourne la tête et découvre le sanglier à environ cinq mètres au-dessus de moi, ses petits yeux marron, que j'ai rarement vus si proches, me fixaient. Les chiens le mordaient à l'arrière mais il se secouait juste un petit peu. J'ai voulu lever la carabine et là, recharge, je n'ai pas pu aligner mon arme, la lunette me gênant, la balle est passée au-dessus. Sous le choc de l'animal, mon tricot s'est ouvert du nombril à la poitrine. J'ai eu à peine le temps de passer ma carabine à la main droite et saisir avec la gauche ma dague, qu'il était à nouveau sur moi. J'ai planté ma dague au cou et il est parti avec se remettre cinq à six mètres au-dessus de moi. Je

dessus de moi. Je n'avais pas le choix, chacun de mes mouvements entraînant une charge. Je me suis à demi levé, j'ai épaulé, visé les deux yeux ouverts et l'ai foudroyé à quelques pas de mes "rangers". Il ne faisait que soixante kilos à la pesée sur la bascule, donc pas une grosse bête. Deux blessures par balle, celles de mes premiers tirs étaient bien distinctes.

E.T.: N'avez-vous pas peur ?

F.M.: Non, la peur vient après. On se fait peur rétrospectivement en se disant qu'on l'a échappé belle. On a l'impression aussi que cela ne se reproduira plus ou que l'on aura toujours ce grain de chance.

E.T.: Très tôt votre destin d'homme de la nature et de chasseur était scellé ? Au point d'en faire un métier ?

F.M.: Il y a beaucoup de hasard dans tout cela, un concours de garderie organisé par les fédérations de chasse a voulu que je sois pris par la Fédération de Lozère, éclipsant le concours de l'ONF qui me promettait un voyage dans les départements de l'Est sans grand enthousiasme.

Je suis rentré tard dans ce métier après avoir tâté de la chasse africaine en tant qu'aspirant guide de chasse. Je ne voulais pas exercer dans un corps répressif, mais l'amour de la nature m'y a conduit naturellement. L'évolution du métier par rapport à mes débuts me convient mieux, mais ça, je vous le raconterai une autre fois...

Propos recueillis par Eric
TAMISIER

Vocabulaire

(Source *Petit-Larousse*):

Sanglier: Porc sauvage des forêts, à énorme tête triangulaire (hure) et à poil raide.

Axis: Deuxième vertèbre cervicale.

Épieu: Bâton garni de fer, qu'on utilise pour la chasse.

Dague: Arme de main à lame large et courte. Premier bois de cerf (à partir d'un an) ou défense de vieux sanglier.

(Source *La chasse du sanglier Ed. Artemis*):

Sanglier armé: Les canines de la mâchoire inférieure du mâle, les défenses, deviennent de plus en plus impressionnantes avec l'âge: elles sont exposées comme trophée. Celles de la mâchoire supérieure, les grès, sont plus petites. Les canines de la femelle, plus réduites que celles du mâle, portent le nom de crocs ou crochets. La croissance des canines est constante: elles viennent frotter l'une contre l'autre en s'usant réciproquement et en s'affûtant, formant ainsi "la table d'usure" aiguisée comme un poignard. La défense d'un vieux mâle peut atteindre des dimensions impressionnantes. Un tiers de la dent est visible et les deux autres tiers sont à l'intérieur de la mâchoire inférieure. La défense la plus longue que nous connaissons mesure en tout 38,3 cm ! A cause de la pression de chasse, les sangliers bien armés, donc les plus âgés, deviennent de plus en plus rares.

La laie préfère utiliser ses crochets pour mordre, le mâle blesse ses adversaires en relevant brusquement la tête. Ainsi il déchire ou "découd" homme et chien très vite et peut tuer.

..... sans paravent

Une nouvelle histoire d'Hubert... Une histoire cévenole, et toujours "sans paravent" !



Ça se passe dans les meilleurs feuillets américains : une belle limousine s'arrête devant une grosse villa entouré d'un jardin en fleurs. Le couple, trentenaires, descend de la voiture et admire sa nouvelle propriété.

Lucy : "Bill, cette villa, ce jardin, tout cela est désormais à nous ?"

Bill : "Oui, ma chère Lucy, et nos enfants peuvent jouer en toute sécurité dans notre jardin. Tu vois ça ? !"

Bill indique en souriant la clôture rose, couleur préférée de Lucy, pendant que les

"Sans paravent" - Une histoire cévenole... "Le Concert"

enfants, One and Two, des jumeaux, descendent également de la voiture. Par hasard, One and Two découvrent un ballon de football rose sur le gazon et commencent à jouer au foot dans le jardin enclôturé.

...

instructeur responsable, et obtenu un rendez-vous à Florac. J'ai fait les plans et dessins demandés (j'aime dessiner) et Linda a photographié l'état existant et indiqué les modifications projetées (Linda aime photographier et modifier les photos).

Le voyage à Florac se déroulait sous un soleil de plomb. Nos chiens haletaient dans leurs cages dans notre petite voiture. Nous avons garé la voiture devant les bureaux de la D.D.E., seul endroit libre et à moitié ombragé. L'instructeur, une jeune femme, nous accueillait correctement, voire avec gentillesse. Après une brève conversation il s'avérait qu'il s'agissait clairement d'un malentendu. Conclusion de la conversation agréable et du rendez-vous avec l'instructeur de la D.D.E. :

Le chenil de 2 m x 2 m ne

serait pas pourvu d'un toit ; Le chenil ne serait pas occupé par plus de deux grands chiens.

L'abri se trouverait hors du chenil et serait construit avec des matériaux précisés dans l'avis favorable de la D.D.E., c'est-à-dire les prescriptions architecturales.

Sortant des bureaux de la D.D.E. je fredonnais ce petit air : "Le jour où l'arrêté viendra, nous serons...". Nous étions heureux, et les chiens ont eu leur promenade à l'ombre du parc de Florac. Quelques jours plus tard l'arrêté favorable se trouvait dans notre boîte aux lettres. Le lendemain le chenil était achevé, bel et bien à l'ombre sous le frêne costaud. Désormais nous pourrions faire nos déplacements en laissant les chiens au chenil.

Moi : "La création du chenil ne s'est vraiment pas déroulée

sans encombre".

Linda : "Non, plutôt lentement, mais : tout est bien qui finit bien !" (Clin d'œil)

Moi : "C'est-à-dire, ça mérite une fête ce soir." (Clin d'œil vers Linda)

Linda : " Une fête ce soir, et la semaine prochaine un concert!"

Moi : "A Avignon, Montpellier, Aix... c'est la saison des concerts."

Linda : " Comme à St. Frézal. L'invitation se trouve sur la table dans la salle à manger : "Concert avec buffet campagnard."

Moi : "D'accord, mais ce soir : la fête !" (J'embrasse mes chiens).

(A suivre)

■
Hubert Porrez

*Plan de masse
du terrain...
pour le
chenil sous un
arbre ombré.*

beau-père François II
Empereur Héréditaire
d'Autriche au château de la
Hofburg ou de Schönbrunn
suivant les saisons, il se retirait
discrètement après le déjeuner
pour aller se reposer un
moment dans un salon voisin
et faire une petite sieste, ce qui
rendait l'Empereur furieux,
n'admettant pas que l'on se
permette de quitter la table
impériale, même s'il s'agissait
de son gendre empereur des
Français, avant qu'il n'en ait
donné le signal.

Jacques CHIRAC,
notre Président de la
République, préfaçant le livre «
ELOGE à la SIESTE» de son
ami politique Bruno COMBY
a écrit ceci : « Il est de fait
qu'elle (la sieste) facilite
grandement la vie de ceux qui
la pratiquent régulièrement, soit
qu'elle repose, soit encore, je
peux en témoigner, qu'elle leur
octroie, pour travailler, les
extraordinaires créneaux
d'efficacité intellectuelle de la
nuit. »

Des hommes de
télévision que nous
connaissions tous : Paul
AMAR de France 5 ou David
PUJADAS de France 2,
journalistes au rythme de
travail effréné déclarent que
leur remède antistress le plus
efficace est une petite demi-
heure de sieste dans l'après-
midi.

Des médecins, les
docteurs César ESCALANDE
en Andalousie ; DINGES de
l'Université de Pennsylvanie,
Michel LECENDREUX et
Damien LEGER en France
encouragent cette pratique et en
démontrent les bienfaits.

Du côté du soleil levant
au Japon entre autre la pratique
est courante ; bon nombre
d'usines ou ateliers ont des
locaux aménagés pour cela.

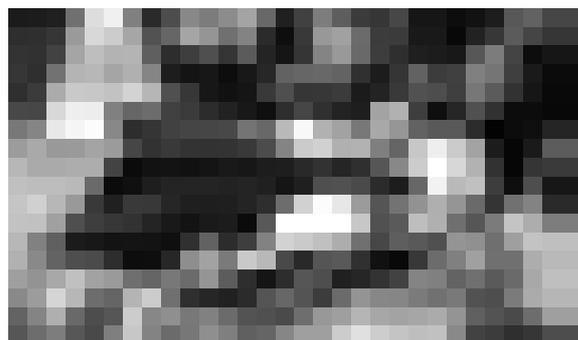
En Chine - tenez-vous

bien ! - le droit au XIU-XI
(sieste) est inscrit dans la
constitution. J'avoue que lire
que le quart de la population
terrestre, dans un pays que l'on
dit totalitaire, puisse bénéficier
constitutionnellement d'une
telle facilité a été pour moi une
grande surprise.

Chez nous, dans nos
Cévennes, lorsque les travaux
des champs occupaient à
l'extérieur « D'UN SOUREL
AL L'ALTRE » (2), après le
repas de midi on faisait une
petite sieste. Mon père allait
s'allonger sur le lit une demi-
heure ; ma mère restait un
moment assise, le coude
appuyé sur le coin de la table et
le menton dans la main, elle
fermait les yeux et lorsqu'elle
s'endormait,
perdant l'équilibre sa tête
penchait en avant, elle se
réveillait alors brusquement, sa
sieste n'avait pas duré plus de
dix minutes.

Les faucheurs partaient
au pré en cours de fauchage.
Ils s'allongeaient sur un andain
d'herbe coupée du matin, le
veston de toile plié en quatre en
guise d'oreiller et le bérêt
basque ou la casquette ramené
sur les yeux pour atténuer
l'ardeur et la luminosité du
soleil. Après une demi-heure
de repos ils repartaient de plus
belle pour la deuxième mi-
temps de la journée.

J'espère vous avoir
convaincus - si vous avez
encore quelques doutes je vous
conseille de lire Yvan
AUDOUARD. Ce provençal
de Fontvieille, professeur
d'anglais au lycée d'Arles,
poète, écrivain - plus de trente
livres - journaliste, émule
d'Alphonse DAUDET, sachant
dire des choses sérieuses sans
se prendre au sérieux pour
autant, a écrit des contes
campant des personnages bien
de chez nous dans un style



de chez nous dans un style
imagé, coloré, lumineux
comme le soleil des Alpilles ou
de la Montagne.

Il a écrit pour les
épiciens « l'Art de la Sieste »
et son dernier somme vient de
l'emporter au printemps.

J'en ai terminé, mon
épouse m'appelle pour le dîner
(3). J'y cours, ne voulant pas
me mettre en retard.

J'ai l'intention, par cette
belle journée du début de l'été,
de m'installer après le repas,
sous le châtaigner voisin et sur
mon fauteuil relax très
confortable, cadeau de mes fils
pour mes quatre-vingts ans,
pour faire, ce que vous avez
sans doute deviné, une agréable
petite sieste. ■

Alfred VELAY

(1) Loch Ness : lac très
allongé au fond d'une vallée du
nord de L'Écosse.

Il était parait-il habité par un
animal monstrueux et
gigantesque dont tout le monde
parlait mais que personne n'a
jamais vu.

(2) Cette expression - d'un
soleil à l'autre - se disait chez
nous lorsque l'on commençait
la journée de travail au lever du
soleil pour la terminer à son
coucher.

(3) Nous avons conservé cette
vieille habitude de déjeuner le
matin, dîner à midi, goûter vers
les quatre heures et souper le
soir à la tombée de la nuit.

Les santons,
exposés à la
foire des
santons de
Marseille en
décembre 2003
sont de :
G.
DEVOUASSOUX
et Fils
Le Grand Vallat
13650
Meyrargues

frissonnement

Dans le VDB n° 60, j'avais proposé à votre méditation, le cauchemard de Bernard GINISTY... Vous êtes donc mûrs pour entendre parler de "décroissance" ...!



J' ai assisté au 1er colloque sur ce thème, avec 400 autres personnes à Lyon en septembre dernier sous l'égide de l'Institut des Etudes Economiques et Sociales pour la Décroissance Soutenable (IEESDS).

Qu'entend-t-on par décroissance ?

D'abord, il s'agit de décroissance économique, en opposition à cette croissance dont nous rabattent les oreilles TOUS nos politiques, de droite comme de gauche, et dont nous attendons le retour comme le Messie... Ensuite, elle ne s'envisage QUE pour nos pays occidentaux riches en surconsommation et gaspillages de toutes sortes mais encore pour les "riches" de nos pays riches (dont j'estime faire partie). Quand on bataille pour survivre avec quelques enfants et un RMI, il n'est pas question de réduire sa consommation. Pourtant, même dans cette situation, la réflexion sur la décroissance peut aider à vivre mieux malgré la pénurie, en devenant plus autonome et en s'affranchissant des frustrations engendrées par le "force-consommation" de la société.

Cette idée vient d'un constat tout simple, logique, de bon sens

IL N'EST PAS DE CROISSANCE INFINIE POSSIBLE SUR UNE PLANETE FINIE.

Ou encore :
Celui qui croit qu'une

La décroissance

croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est un fou, ou un économiste. (Kenneth BOULDING)

L'idée de décroître n'est pas un idéal mais une nécessité absolue pour (seulement) quelques millions de personnes dans le monde : les 20% qui consomment 80% des ressources naturelles de la planète. Décroître, c'est à dire réduire leur production, leur consommation et donc leurs déchets.

Revenir en arrière ?

“... Un combat d'arrière garde qui paradoxalement se trouve être un combat ... d'avenir ... Lorsqu'une armée est engagée dans une impasse, il faut bien que tôt ou tard elle fasse demi-tour et alors, l'arrière garde se trouve aux avant-poste !Il est toujours progressiste d'être en retard dans une mauvaise voie !”(F. BRUNE)
Les pays occidentaux puisent - et en augmentant sans cesse - dans le patrimoine commun à tous les hommes sans tenir compte ni du temps nécessaire à son renouvellement ni du partage équitable qui devrait s'imposer... . Ce système n'a qu'un avenir: la faillite, comme tout capitaliste qui puise dans son capital plus vite qu'il ne peut le renouveler...

De plus, ces prélèvements servent un gaspillage effréné et scandaleux au lieu d'être réservés à des utilisations vitales.

Le théoricien de la décroissance est le roumain GEORGESCU-ROEGEN, un des plus grands économistes de notre siècle décédé en 1994 et qui est l'auteur de cette



phrase anti-mode:
“Il n'y a pas le moindre doute que le développement durable est l'un des concepts les plus nuisibles”...

Il a démontré que notre civilisation thermo-dynamique, (c'est à dire basée sur le pétrole et le moteur à explosion), n'est ni efficace ni durable... Elle n'est pas reproductible pour tous les êtres humains présents et encore moins futurs.

C'est la seule qui soit sortie du cycle vital de la biosphère en allant fouiller les sols...

Elle “grille” les ressources planétaires qui ont mis des milliers d'années à se constituer, en quelques décennies, alors que les économies de nos ancêtres ont rendu la vie de l'homme possible pendant des millénaires... (“La Sté primitive n'est pas une économie de la misère ... Elle ne produit pas plus non par impossibilité mais par choix ...

Elle fut la première et la dernière société d'abondance puisque tous les besoins humains y étaient satisfaits avec le travail d'une partie

avec le travail d'une partie seulement de la société et en des temps courts”. Paul ARIES)

En fait, la civilisation thermo-dynamique est une ILLUSION de progrès.

Dans les années 70, d'autres voix (vite tues) avaient remis la croissance en question: Chevènement, Attali, Stoléru, Rocard ... dans “Les cahiers de la NEF : Les objecteurs de la croissance. Prospérité, oui... mais à quel prix ?” 1972.

Si nos modes de production et de consommation étaient généralisés à l'ensemble du monde, comme le voudraient les défenseurs du «développement», il nous faudrait les ressources de 3 planètes (et 7 avec le mode de vie américain !) Pendant ce temps, les pays du Sud se contentent d'un dixième de ces ressources!

Comment dans ces conditions concilier croissance et développement avec solidarité?

Illustration page 24 extraite de la revue “campagnes solidaires” N° 182



•••

Le pic de production de pétrole passé en 2000 ?

En mai 2003, la deuxième conférence de l'ASPO (Association to Study the Peak of Oil) s'est déroulée à Paris à l'Institut Français du Pétrole, dans l'indifférence totale des médias et des responsables politiques français. 200 experts internationaux étaient présents. Le professeur de Princeton Kenneth Deffeyes, a avancé la thèse selon laquelle le pic d'extraction du pétrole aurait été passé vers l'an 2000. Depuis, l'extraction de pétrole décroît. Dès les années 2008/2012, l'offre ne pourrait plus répondre à la demande. Les solutions technologiques de substitution ? Aucune ne peut répondre à la consommation actuelle. La seule solution: la décroissance.

Il reste 40 ans de pétrole !

Il reste 40 ans de pétrole au rythme de consommation actuelle. Mais... il faut imaginer les réserves de pétrole comme une sorte de verre plein de vase. Plus on s'approche du fond, plus il devient dur à boire. Au fond, quand il faut un baril de pétrole pour en extraire un, ça ne sert plus à rien et on arrête.

Conclusion: il y aura toujours du pétrole sur Terre, mais on n'ira plus le chercher.

Sortir du Pétrole

Du 23 au 25 mai 2002, s'est tenu à Uppsala, en Suède la rencontre internationale sur l'après-pétrole.

Soixante universitaires, surtout européens, y participaient. A l'ordre du jour: les erreurs dans les annonces des stocks de pétrole, les connaissances géologiques actuelles et la prévision de baisse de la production, le manque de prise en considération par les politiques et les milieux économiques du manque de pétrole prévu d'ici 2010 (et annoncé depuis les années 70).

Bien comprendre

Les pays du Sud ou nos RMIstes ne sont pas dans la croissance, la décroissance ne s'adresse donc pas à eux !

"La décroissance économique s'applique à ceux qui surconsomment, afin de partager équitablement des ressources planétaires limitées".

C'est justement par solidarité avec les moins nantis que nous devons arrêter nos gaspillages !

En passant à un mode de vie "sobri", à une économie "saine" gérée démocratiquement par le politique et le consommateur, en s'engageant dans une réduction drastique de notre consommation, en recherchant l'équilibre entre choix collectifs et choix individuels, en cultivant les plaisirs de la "gratuité" en "contre-partie": convivialité, temps libéré, solidarité, rencontres, échanges...

Hermann Daly compare notre économie actuelle à un avion qui est toujours obligé d'avancer pour ne pas tomber. Au lieu d'une telle obligation de croissance continue, il propose la transformation en une

économie d'hélicoptère qui, lui, peut avancer, marquer le pas en l'air et même reculer!

Une idée folle qui remet tellement en question le seul modèle de société que nous soyons capables d'imaginer! Et pourtant, si nous nous mettons à l'échelle de la planète, 80 % des hommes vivent sans voiture, sans téléphone, sans réfrigérateur ... sans pour autant tous vivre dans la misère! 80 % des paysans du monde cultivent avec leurs mains, 15 % grâce à la traction animale, contre 5 % seulement avec des tracteurs!

"L'individu moyen ne se construit plus, il ne se cultive plus. Il croît. Il augmente. Il ajoute ou retranche. L'individu-



frissonnement



...

Et si nous apprenions à savoir discerner entre nos envies-caprices et nos besoins réels devant l'acte d'achat, libérés de l'incitation de la pub, de l'influence de la mode et du regard des autres ? À savoir passer du "toujours plus" à "c'est assez" ? Apprendre à distinguer le nécessaire du superflu ?

"Réapprendre le désir dans sa modération ... car le désir profond est celui qui sait attendre ... Savoir échapper à l'impatience de l'envie qui nie toujours l'insertion du désir dans le Temps ..."
(F.BRUNE).

Et si nous nous désintoxiquions de la "technico-dépendance", de la

boulimie consommatrice ? Si nous apprenions à trouver une alternative à la compensation de la monotonie de la vie par l'accumulation d'objets ? "Un produit n'est jamais une fin en soi, il n'est jamais qu'un moyen, une forme substantielle de service rendu par des hommes à d'autres hommes. Il n'y a donc pas à le célébrer en tant que tel, encore moins à le rêver ou à y enfermer sa vie."(F. BRUNE)

Et si c'était une porte ouverte à l'imaginaire, alternative à la pensée unique ? Se mettre à imaginer une autre vie?

Et si nous cultivions l'épanouissement social et individuel ? Retrouver du SENS comme individu et

comme collectivité, exister en dehors de nos produits de consommation ? L'entraide, le temps passé avec nos enfants, nos amis, la lecture, la marche, le vélo, (etc, etc, etc ...) tout ce qui peut être un tant soit peu GRATUIT... Réapprendre la gratuité des échanges!
QUI SAIT SE SATISFAIRE EST RICHE! (Lao Tseu)

Le libéralisme nous réduit au statut unique de consommateur esclave de la naissance à la mort : et si on se révoltait ?

Arrêtons de consommer dans un sursaut de survie! Achète et tais toi, ça suffit !

Et si c'était une réponse formidable aux multinationales qui nous

persécutent ? : leur couper les vivres ! Au lieu de les maudire et de les combattre d'un côté tout en les engraisant par nos achats de l'autre ! ... une réponse évidente au slogan "le monde n'est pas une marchandise" des altermondialistes ! Un gigantesque boycott de la consommation !

La décroissance, c'est choisir le "moins" pour le "mieux", c'est choisir d'être "tous pauvres pour que personne ne soit miséreux", "pauvres" étant entendu ici comme sobres matériellement. (V. CHEYNET.)

La décroissance n'est pas une nouvelle idéologie, c'est une proposition à débattre...

Faut pas rêver ? Non.

La décroissance est une idée bien trop révolutionnaire pour embraser les foules nanties et esclaves de la consommation...

"Ne pas consommer, c'est être un traître à la patrie !" (P. ARIES)

Et l'emploi avec tout ça ? Il va dégringoler !

Et la croissance, vous trouvez qu'elle en offre de l'emploi ?

Les chinois et les indiens sont partis pour adopter notre mode de vie (pourquoi ne le voudraient-ils pas, nous leur faisons croire qu'il est le SEUL possible et qui rende heureux !) la demande en pétrole va exploser, couplée à sa raréfaction (1) ... Alors peut-être que la décroissance nous tombera sur le dos violemment dans le chaos et la barbarie si on ne l'a pas préparée ... Et plus nous attendrons et plus le choc sera rude...

"Si la décroissance

nous semble impossible, la barrière se situe plus dans nos têtes que dans les réelles difficultés à la mettre en place. Il faut mettre un terme au conditionnement idéologique fondé sur la croyance en la science, le nouveau, le progrès, la consommation et la croissance pour amorcer cette évolution..."

(B. CLEMENTIN, V. CHEYNET)

Je laisse GANDHI conclure ce vaste débat que je n'ai pu qu'amorcer...

"IL NOUS FAUT ETRE LE CHANGEMENT QUE NOUS VOULONS DANS LA SOCIETE".

" V I V R E SIMPLEMENT POUR QUE TOUS PUISSENT SIMPLEMENT VIVRE".

(1) Voir encarts sur le pétrole ci-contre et page 26.

Ghislaine GUIGNIER

Bibliographie

"La Décroissance" Nicolas Georgescu - Roegen (éditions Sang de la Terre)

"Objectif décroissance. Vers une société harmonieuse" (éditions Parangon) - 13 euros. Silence 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04

"La décroissance" Revue des Casseurs de Pub N°20 Mars 2004 - Le Journal de la joie de vivre - 2 euros. 11 place Croix-Paquet 69001 Lyon

"La voie de la simplicité pour soi et la planète" de Mark A. Burch. (éditions Ecosociété) - 17 euros.

" La simplicité volontaire,

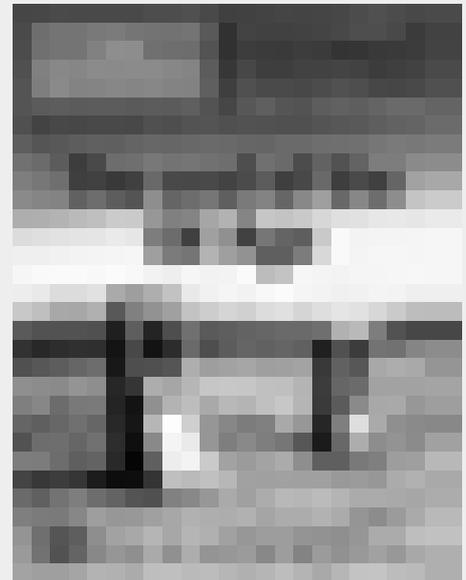
plus que jamais..." de Serge Mongeau (éditions Ecosociété).

"En finir avec l'idéologie de la consommation ... Pour une société de frugalité" de François Brune - Casseurs de Pub N°18 Novembre 2003 - 2 euros.

Internet:

www.decroissance.org

La fin de l'ère du pétrole



The Economist, un des principaux hebdomadaires britanniques consacre son dossier à "La fin de l'ère du pétrole". L'éditorialiste critique la politique des Etats-Unis qui, au lieu de diminuer leur dépendance au pétrole, cherchent à tout prix à accaparer les ressources disponibles, négligeant les alternatives possibles. Or, c'est ignorer les risques d'instabilité politique au Moyen-Orient... et crise climatique. Selon The Economist, que l'on ne peut soupçonner de complaisance pour l'écologie, il est temps de prendre en compte les "coûts externes" de notre dépendance au pétrole, d'imposer une taxe sur cette énergie et de développer d'autres formes d'énergie ! The Economist, 25-31 octobre 2003, N°8347, www.economist.com



Nous poursuivons le petit dossier commencé au n° 61 sur les différents systèmes de chauffage (au bois). Aujourd'hui le "poêle de masse" dont deux exemplaires sont déjà en service sur notre canton... Entretien avec Jérémy.

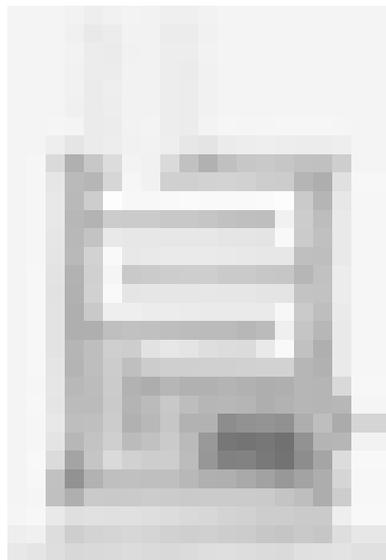
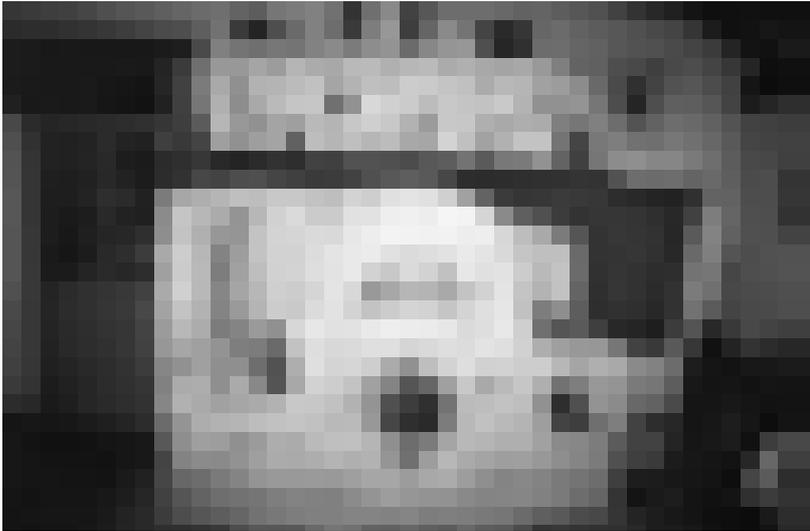


J'ai commencé à réfléchir au printemps 2000 et les travaux ont débuté en été. Nous faisons tourner le four à pain du village chaque semaine, nous avons remarqué qu'il restait chaud d'une semaine à l'autre. Partant de cette constatation, j'ai tout d'abord voulu faire un four de chauffe pour la maison. Me renseignant un peu je me suis aperçu que ces poêles existaient dans les pays froids, tels que la Scandinavie, la Russie, la Chine, le Jura,...

Ce principe s'appelle "le poêle de masse"; traditionnellement un poêle pour chauffer la maison, un coin cuisinière et un endroit pour faire banquette ou lit chauffant. Le principe de base c'est de faire une chauffe ponctuelle, semblable à la chauffe d'un four à pain. Il faut faire un maximum de flammes (donc avec du petit bois, pas de bûche) pendant à peu près deux heures par 24h. Le poêle restituera la chaleur jusqu'au lendemain.

Du fait de ce feu intense, la température du foyer atteint plus de 1 000°C et permet d'avoir une combustion presque complète du bois (une fois le cœur chaud, les fumées disparaissent). Un poêle surdimensionné ou tournant au ralenti toute la nuit est des plus polluants. Pour garder un maximum de calories, les flammes effectuent tout un parcours dans le poêle avant de rejoindre la cheminée.

Le poêle de masse...



Fonctionnement et principe

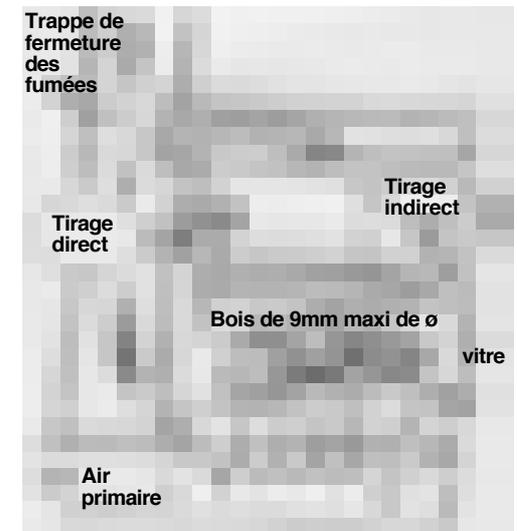
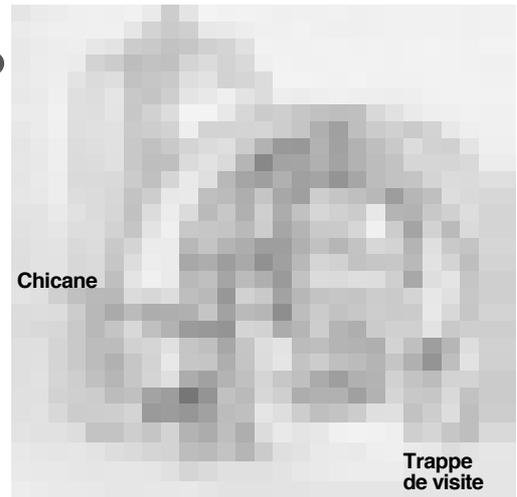
- 1 chauffe violente
- 1 système de parcours de flammes pour emmagasiner un maximum de calories
- Plus il y a de masse de terre crue, brique réfractaire, pierre, plus il y a de capacité à stocker la chaleur. - La chaleur par convection : on réchauffe de l'air qui est censé réchauffé la maison (exemple chauffage électrique).
- La chaleur par rayonnement: on chauffe une masse qui elle-même renvoie de rayons infrarouges à 70°, 80° ou 100°

sur toutes les masses de la maison. Ainsi les murs lourds deviennent eux-même des radiateurs ; comme si le soleil avait tapé dessus. Avec le poêle de masse, la chaleur se diffuse par rayonnement. L'air peut être relativement frais dans la maison sans avoir de sensation de froid ni de courant d'air.

Ce système est donc particulièrement adapté pour des maisons à grande inertie thermique (lourdes). Il doit être situé au cœur de la maison pour un rayonnement maximum, isolé du sol et muni d'un volet de fermeture en haut du conduit pour garder la chaleur lorsque le feu est éteint.

Attention à ne jamais fermer la trappe tant que les braises ne sont pas entièrement consumées : risque d'intoxication au CO2.

Pour faire ce poêle j'ai récupéré plus de 3 tonnes de briques réfractaires dans des vieux fours à pain. Elles étaient montées à l'argile, ce qui permet de les réutiliser et m'a motivé à bâtir avec du mortier d'argile (deux tiers) et de sable (un tiers). Le mortier s'est très bien



de sable (un tiers). Le mortier s'est très bien comporté ce qui me permet de penser qu'il y a tout à fait moyen de faire un poêle de masse avec des briques crues faites à la maison. Le poêle comporte aussi un four pour cuire la nourriture et une cuisinière y est accolée. L'encombrement est de 1,50 m sur 0,80 m de profondeur plus 0,45 m pour le conduit entièrement maçonné en briques. Le poêle fait à peu près 1500 kg, tandis que le conduit pèse 2 tonnes ce dernier traverse le premier étage et le grenier qu'il tempère.

Le poêle de Philippe fait 2,20 x 1,60 x 0,90 de profondeur plus le conduit. Il comporte le séchoir, le poêle et la cuisinière. Plus de 1000 briques ont été nécessaires pour sa construction. ■

Propos recueillis par Philippe AUFQUIER

Page 30:
Poêle de Jérémie
Ci-dessus:
Poêle de Philippe et Catherine et schémas de principe.

l'air de rien

Comme l'année passée, les "Contrats Verts" de l'ASA-DFCI du Pont de Montvert ont suivi une formation "pierres sèches". À cette occasion un très beau mur de bancel a été édifié sous les dernières maisons de l'Ayrolle sur Saint Frézal de Ventalon. À voir absolument !

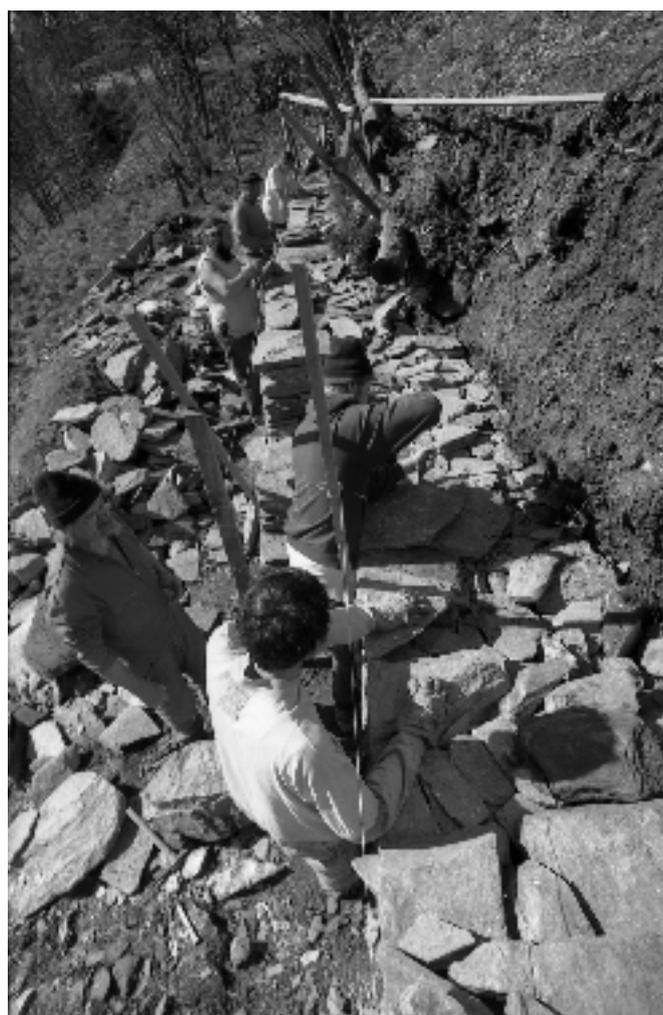


Stage "Pierres Sèches" à l'Ayrolle

En février et mars, au hameau de l'Ayrolle à St Frézal, un stage de formation professionnelle aux techniques de la pierre sèche a eu lieu pour la deuxième année. Il était

destiné aux membres de l'équipe "Contrats Verts". Robert DUMAS, Régis GRANDIDIER, Stéphane JENVRIN, Stéphane SERRANO et Jean-Philippe VEOUX se sont donc initiés à

la technique de la pierre sèche en montant un mur de soutènement d'une trentaine de mètres carrés et en exécutant un petit escalier tournant intérieur au mur. Le stage a duré 9 journées, ce qui est bien



pour une initiation.

Le perfectionnement viendra après, avec la pratique, comme beaucoup de métiers manuels.

Les encadrants - membres de l'association des Artisans bâtisseurs en pierres sèches - étaient: Thomas (Bois 2 Mains), Lionel (St Martin de Boubaux) et Roland (Vialas).

Ils se sont efforcé de leur apprendre avec rigueur les

règles de base pour monter un mur de soutènement en pierres sèches. Le résultat est plaisant!

Vous pouvez le voir en bas de l'Ayrolle !! Une des réussites de ce stage est sûrement la découverte, parmi les stagiaires, du grand plaisir à monter un mur ainsi !

Je leur souhaite d'en monter beaucoup d'autres pour que "fleurisse la pierre sèche" !

Solution technique efficace pour résoudre les problèmes hydrauliques, écologiquement performante, valorisante et plaisante pour ceux qui la pratiquent: "les murailleurs".

Pratiquer dès que possible la pierre sèche permettra aux Cévennes de garder son caractère et sa beauté!

L'équipe dans le feu de l'action...
Ci-dessus: le mur avant et... après.

■

Roland MOUSQUÈS

Action

DIGGERS des champs et des bois.

Un réseau de partage des semences potagères a été lancé en automne 2003 par quelques cévenols d'Alès et de Vebron.

“Au départ, une conversation de jardiniers rêvant d'un réseau de glaneurs de semences qui partageraient leurs petites recettes et leur savoir: l'autonomie solidaire, donc...”

Halte à la dictature du professionnalisme.

Faire nous-même nos graines avec des méthodes respectueuses de l'environnement, c'est s'opposer concrètement à la culture la plus polluante qui soit; en effet, étant donné que la production de graines n'a pas de vocation directement alimentaire, les semenciers n'hésitent pas à consommer de grandes quantités d'engrais chimiques et de pesticides.

C'est facile !

Contrairement à ce qu'on peut croire, produire des graines n'est pas compliqué. Tout au plus avons-nous à sélectionner, isoler, glaner et surtout observer. pour le reste, la vie se charge de tout! Et on peut lui faire confiance, elle connaît son affaire!

C'est gratuit !

La nature reproduit gratuitement et en abondance la vie. pourquoi vendrions-nous ces graines qu'elle a produit tout autant que nous ? Est-ce que la vie tient une comptabilité ? Marchande-t-elle ses fleurs, son pollen, ses

spermatozoïdes, ses ovules? Semons à la volée, que diable!

Partage du savoir
Partageons nos expériences et connaissances en même temps que nos graines! Graines issues de jardins écologiques.

Evident!

Comment fonctionne le réseau

Chacun, dans la douce intimité de son jardin, sélectionne, récolte, sème ses petites graines. A la fin de la récolte, chaque jardinier rédige une liste où figurent les variétés proposées ainsi que l'année de récolte et évidemment ses coordonnées, puis nous l'envoie. A partir de celles-ci, nous éditerons une liste générale en automne (date limite d'envoi cette année: 15 octobre) qui voyagera parmi les membres sur le principe de la chaîne : tu reçois la liste, tu la photocopies et tu l'envoies au suivant, qui en fait de même. Ce principe limite la centralisation et évite les cotisations. Ensuite, les échanges se font directement entre jardiniers.

Nota Bene : Il serait intéressant que d'année en année la fonction d'éditeur de liste se transmette.

Quelques éléments pour que ce réseau soit alternatif

- La gratuité du partage est fondamental. Chaque membre renonce donc à tout dédommagement autant pour son « travail » de producteur que pour les frais d'envois. Dans un

réseau, tout le monde envoie et reçoit ; pour ne pas se sentir lésé, le plus simple est de ne pas comptabiliser.

- La « garantie jardinier » peut s'appeler « garantie de bonne volonté ». Chacun fait de son mieux et offre le fruit de ses jardins, sans engagement. Inutile de râler si les carottes ne germent pas ou si les potimarrons ont une tête de coloquinte, ça arrive et le mieux est de chercher ensemble la solution pour que cela réussisse l'année d'après.

- Le réseau a pour but de disséminer des semences. Mais les savoirs aussi ont besoin de voyage. Pourquoi ne pas mettre à profit nos envois de graines pour les accompagner d'une notice résumant nos connaissances et astuces qui permettent une bonne reproduction aux culture des variétés?

- Pour qu'un réseau soit vivant, il a besoin que ses membres soient actifs et donc proposent des évolutions, des initiatives et surtout qu'ils tentent de produire un peu de graines pour les copains, même si c'est en faible quantité.

En pratique:

- Etape 1: chacun envoie sa liste de graines et ses coordonnées à Isabelle Gounand, 28 rue d'Avéjan 30100 Alès avant fin octobre pour 2004

- Etape 2 chaîne de diffusion (je reçois la liste des listes, je la photocopie et la poste au suivant) attention à ne pas casser la chaîne !!!

- Etape 3: on se téléphone, on partage, on "s'ème"...

Contacts:

diggerscb@hotmail.com
Eric et Marie Haag
04 66 44 06 77
Les Vanelis 48400 Vébron
Isabelle Gounand ou
Renaud Kraal
04 66 91 04 27

Information proposée par Ghislaine GUIGNIER

Charade

J'ai pris connaissance du dernier n° du Vent des Bancelis. Et avec, de la rubrique désespérément vide des mots croisés ...

Aïe aïe aïe, je ne me savais pas aussi indispensable dans la vie des cruciverbistes de nos trois communes !

Les études m'accaparent quelque peu ces derniers temps, mais que le rédac'chef soucieux de la qualité de son journal se rassure : il s'agit juste d'une petite rupture de stock momentanée, et la marchandise sera à nouveau livrée dans un très bref délai. Voilà, c'est dit !

En attendant, je soumetts à la sagacité des lecteurs et des lectrices du "Vent" la petite charade suivante :

- Mon premier est à pied
- Mon second exclame
- Mon troisième est un soir sans "air"
- Mon tout est bien connu des cévenols.

PS : Les connaisseurs auront reconnu un clin d'oeil à Offenbach dans "mon troisième ..."

Un typhon, phon, phon

Élections cantonales

1er tour	2ème tour
[Blurred content]	[Blurred content] 83,01

Résultats des élections des 21 et 28 mars (source "La Lozère Nouvelle")

Élections régionales

1er tour	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]
[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]

2ème tour	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]
[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]	[Blurred]

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerguemort

Conseil Municipal
du 14 Février 2004

Présents: Thomas BRASSEUR, Giselle CHAPELLE, Stéphane CLARISSE, Jeanne GIROD, Daniel MATHIEU, Hervé PELLECUER, Denis PIT.
Représentés: Jean-Claude DAUTRY (mandat à Daniel MATHIEU), Josette ROUX (mandat à Giselle CHAPELLE).
Secrétaire: Hervé PELLECUER.

En préambule, Giselle CHAPELLE donne lecture d'une communication sur le mode de convocation du Conseil Municipal rédigée par Josette ROUX qui en demande l'insertion dans le présent compte rendu:

Problème d'information,

Pour la deuxième fois, je ne peux pas être présente à la réunion du Conseil Municipal car la convocation ne m'arrive que la veille. J'avais pourtant demandé à Monsieur le Maire de me téléphoner, or, je n'ai eu ni appel ni message. En tant qu'élue, il me paraît normal d'assister aux séances du Conseil Municipal, encore faudrait-il que j'en sois informée un peu à l'avance.

Pourquoi ne pas fixer à une réunion la date, même approximative, de la suivante ?

une réunion la date, même approximative, de la suivante ?

Josette Roux

1°/ Lecture d'une lettre de Denis PIT informant le Conseil qu'il renonçait à percevoir ses indemnités de deuxième adjoint à compter du 1er janvier 2004. Le Conseil prend note de cette décision dont les modalités de régularisation administrative seront à examiner avec le percepteur.

2°/ Préparation du budget 2003

Présentation aux membres du Conseil d'un document prévisionnel destiné à servir de base de discussion lors du vote du budget qui interviendra fin mars.

3°/ Prévisions de travaux pour 2004

Le Conseil Municipal, après discussions, a établi les prévisions de travaux suivantes:

Réfection de la route de Lézinié à Faïsses (sous réserve de la réalisation préalable des opérations d'abattage des arbres bordant la route);

Remise en état de la piste de Faïsses à l'Eglise;

Réfection de la route des Pausés à Sambuget et de Sambuget bas.

4°/ Travaux sur la source de Lézinié

Le captage de la source de Lézinié a été endommagé après qu'un châtaignier se soit brutalement déraciné. Un raccordement temporaire a été mis en place pour permettre de

place pour permettre de continuer d'alimenter en eau les habitants. Une intervention en urgence a été demandée à l'entreprise Rouvière pour remettre le captage en état dans les meilleurs délais.

5°/ Pays des Cévennes

Suite à la délibération prise en décembre 2003 sur la participation de la commune à la création du Conseil de Développement du Pays des Cévennes, un projet de charte de développement du Pays des Cévennes a été présentée au Conseil Municipal. Une délibération a été prise à l'unanimité sur son adoption et sur le périmètre du pays.

Par ailleurs, un projet de constitution d'un syndicat mixte, dénommé Syndicat Mixte du Pays des Cévennes et destiné à servir de structure porteuse pour l'élaboration des futurs projets, est présenté au Conseil. L'adhésion de la commune à cet organisme est décidée par une délibération à l'unanimité des membres du Conseil.

Une proposition de nomination de membres supplémentaires siégeant au Pays des Cévennes est soumise au Conseil et fait l'objet d'une délibération à l'unanimité des ses membres.

6°/ Délibération sur les travaux de voirie du SDEE

Le montant des travaux de voirie facturé par le SDEE au titre de 2003 (17.383 E

au titre de 2003 (17.383 E TTC) étant supérieur à celui fixée contractuellement, cet organisme demande au Conseil Municipal de prendre une délibération rectificative. Après en avoir débattu les membres du Conseil décident de surseoir à cette décision dans l'attente d'un complément d'information de la part du SDEE sur les raisons de ce dépassement.

7°/ Questions diverses

L'installation de nouveaux résidents dans la commune est susceptible de poser à terme la question des lieux d'inhumation. Le cimetière communal dans sa configuration actuelle ne répondra pas à ces besoins. Il sera nécessaire de prévoir une modification ou un réaménagement de ce bien communal y compris une éventuelle extension.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

■

Saint Maurice de
Ventalon

Conseil Municipal
du 17 Janvier 2004

Aucun absent.

Vœux du Maire:

Tous les conseillers se joignent à moi pour présenter nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur à tous nos habitants présents et à venir.

●●●

tempête de délibérations



Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 17 Janvier 2004
(suite et fin)

Heures tracteur Buisson:

Le conseil décide de fixer le montant horaire de rémunération de M. ALAIN BUISSON lorsqu'il exécute un travail avec son tracteur à 31 euros HT.

Voirie 2003:

Le programme de voirie 2003 était initialement prévu pour un montant de 5.393,96 E TTC. Cette somme a été revu à la hausse : 6.174,79 E TTC. Le conseil passe un avenant à la convention de mandat pour accepter cette hausse.

Subvention collègue:

Le conseil accorde une subvention de 160 E au collègue de Florac pour le voyage scolaire en Sicile.

École de la Vialasse:

Suite à la réunion du 16 décembre 2003 avec le Groupement pastoral, le PNC, l'ASTAF, l'ALAFAR et la commune, le conseil prend la décision de laisser le logement au groupement pastoral de la Vialasse en prenant à sa charge 13.500 E de travaux financés à 80 % et délègue à l'ASTAF la maîtrise d'ouvrage du projet.

Logements vacants:

L'ADIL veut mettre en place un répertoire des logements vacants pour informer les propriétaires sur les aides accordées

sur les aides accordées pour la réhabilitation et la remise sur le marché locatif. Si des propriétaires sont intéressés, ils peuvent se faire connaître en Mairie.

La Tour du Viala:

Demande d'élagage du chemin de la Tour car les branches alourdies par la neige se plient et tapent sur le véhicule de déneigement.

Tri sélectif:

Un conteneur pour emballages sera installé prochainement à côté des conteneurs à papiers et à verres, au dessus du bourg. Des caissettes pour chaque foyer seront distribuées lors des réunions du JEUDI 19 FEVRIER à 14h et à 18h (salle de cinéco au Pont) pendant lesquelles vous pourrez obtenir toutes les informations souhaitées sur le sujet. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 20 Février 2004

Absents excusés: Mme AUFOUR, MM. VANDERSTEEN et CROS.

Pays des Cévennes:

Le conseil approuve la charte de développement du Pays des Cévennes et de son périmètre, décide la constitution d'un Syndicat mixte du Pays des Cévennes et l'adhésion de la communauté à ce syndicat, désigne des membres supplémentaires au conseil de

conseil de développement du Pays des Cévennes.

Subventions:

Rappel des subventions déjà accordées
Vent des Bancelles : 350 E
ATTAC: 38 E
Chataignes et marrons des cévennes et du Haut Languedoc : 80 E
Bassin d'emploi des Cévennes : 41 E

La Tour du Viala:

Décision est prise d'engager les travaux pour l'AEP de La Tour en déléguant la maîtrise d'ouvrage au SIVOM. La DDA sera maître d'œuvre. C'est l'entreprise ROUVIERE de Florac qui a été retenue.

Questions diverses:

Mme le Maire donne lecture de la carte d'Olivier AUFOUR qui remercie le conseil pour l'aide financière accordée pour son voyage en Sicile dans le cadre scolaire. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 26 Mars 2004

Compte Administratif commune 2003:

Solde positif en fonctionnement de 5.1091,59 E et un solde négatif en investissement de 16.231,59 E. Ce compte administratif représente l'exécution du budget 2003 et a été adopté à l'unanimité par le conseil.

Compte Administratif

Compte Administratif C.C.A.S. 2003:

Voté à l'unanimité. Aucun mouvement d'écriture en 2003.

Budget Primitif commune 2004:

Voté à 8 voix pour et 1 abstention.

Budget Primitif C.C.A.S. 2004:

Voté à 9 voix pour.

Création d'un poste:

Mme le Maire se retire à la demande du conseil. Après délibération le conseil, conscient des besoins non satisfaits en travaux d'entretien général décide de recruter un agent d'entretien polyvalent à temps non complet : 18h/semaine à compter du 1er septembre 2004 en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut de cet emploi : voté à 7 voix pour et 1 abstention.

L'adjoint propose au conseil d'émettre un avis sur la nomination de Christophe DUBOIS actuellement auxiliaire sur ce poste. Le tour de table fait ressortir 7 avis favorable et 1 abstention. L'abstention est motivée par la crainte d'une appréciation insuffisante de l'engagement financier à long terme avec cet emploi prévu en contrat à durée indéterminée au regard des engagements financiers et des capacités d'investissement indispensables pour les futurs projets communaux. ■

Présents:

M. PASSEBOIS E. ,
Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er
Adjoint
M. HUGON J., 2ème
Adjoint
Mme BRUGUÈS M.,
3ème Adjoint
Mmes SALMERON F.,
VIDAL L.

Absents excusés:

Mme COLOMBAT
S.(procuration à F.
SALMERON), MM.
JALAT F., MAURIN T.

Absente:

Mme GOURDON V.

Secrétaire de séance :
Fabienne SALMERON.

ORDRE DU JOUR :

■ **Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 12/12/2003.**

Quelques corrections ou ajouts formulés par J. HUGON et J-Cl. LIEBER seront intégrés au "projet".

Ces commentaires faits, le compte-rendu est adopté à l'unanimité avec les modifications proposées.

■ **Situation financière de notre commune.**

Nous avons confirmation, par le Trésorier Payeur Général, que nous sommes redevables des sommes trop perçues en subventions pour les

projets de l'Ayrolle et de la maison "Barral". Il nous faut en effet rembourser "dans les meilleurs délais" 21.173,64 euros auxquels s'ajoutent 14.646,75 euros.

Une première démarche, approuvée à l'unanimité, consiste à demander un étalement de cette dette.

J. HUGON se demande si les communes avoisinantes rencontrent les mêmes difficultés.

J-Cl. LIEBER propose qu'une demande officielle de clarification soit faite auprès des services concernés afin d'obtenir une réponse exhaustive et chiffrée justifiant les critères qui ont fait passer les possibilités de subvention des projets de notre petite commune (pourtant on ne peut pas plus rurale) de 80 à 60%... Diminution d'autant plus étonnante qu'elle s'exerce de façon rétroactive sur des projets déjà réalisés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

■ **Évocation des affaires en cours.**

● Terrains à vendre.

- Terrain à la Ponge: le prix de 7,50 euros/m² fixé par les services des Domaines semble être trop élevé pour la personne qui était intéressée par ce terrain. Une proposition écrite sur ces bases lui sera toutefois communiquée.

- Terrain sous le Temple: La SCIC Bois2Mains s'orienterait vers une implantation à l'Espinas (commune de St Andéol). L'offre que le Conseil Municipal leur avait faite

d'une vente à hauteur de 12.000 euros étalée sur 5 ans sans frais semble ne pas lui convenir. Cette offre sera toutefois réitérée par écrit.

J. HUGON croit savoir que la municipalité ne peut fixer un prix inférieur à 20% de celui évalué par les Domaines, ce qui justifie le montant de ces deux offres.

Il est par ailleurs décidé, si ces deux acheteurs potentiels se désistent, de mettre officiellement en vente ces deux terrains aux prix fixés par les Domaines. Il faudra auparavant effectuer une étude pour connaître le montant des sommes que nous aurions à rembourser en cas de vente, l'acquisition de ces deux terrains ayant été subventionnée. Décision à l'unanimité.

● AEP de la Ponge.

Conformément à la décision du CM du 12/12/03, M. le Maire signale qu'il a fait, auprès du Groupement Forestier de Saint Frézal, une demande d'autorisation de passage pour l'enfouissement d'une canalisation.

● Benne pour encombrants.

Il est décidé, à l'unanimité, de commander au SDEE le dépôt d'une benne pour encombrants sur le parking de la salle communale.

● Maison "Teissier".

Toutes les démarches d'acquisition sont désormais terminées. Les travaux peuvent donc commencer. L'entreprise a programmé le début de ces travaux pour la fin

janvier. Les déblais permettront d'agrandir le parking de la mairie.

● Taille d'arbres.

Il est décidé, à l'unanimité, de confier la taille de certains arbres communaux (maison communale) à l'entreprise Lemaître, qui est déjà intervenue sur notre commune, notamment pour les plantations de l'aire de jeu de l'Ayrolle.

● Commission de Sécurité.

Elle a vérifié les aménagements de la Salle communale. 3 boîtiers indiquant la sortie de secours sont à changer. On confiera également à l'électricien chargé de ces réparations, le soin de vérifier l'ensemble de l'installation électrique, celle-ci disjonctant fréquemment.

● Noé ALISE fait au Conseil une demande d'aide pour un voyage scolaire organisé par le Collège de Florac. Il lui est conseillé de contacter l'association "Les Amis de Saint Frézal".

● OPAH du SIVOM des Sources du Tarn.

Des permanences d'aide à la constitution des dossiers se tiendront de janvier à avril dans les communes de Vialas et du Pont de Montvert. Contacter ces deux mairies pour en connaître les jours et horaires.

● Dégâts des pluies de décembre.

Comme annoncé lors du CM du 12/12/03, un dossier pour un montant de 30.000 euros de dégâts communaux a été transmis à la Préfecture.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 08 Janvier 2004
(suite et fin)

● La Poste.

La préposée à la distribution du courrier sur Saint Frézal, malade, n'a pu être remplacée pendant deux jours. Il est proposé de demander à M. le receveur de nous indiquer quelle démarche serait susceptible de l'aider à obtenir les moyens nécessaires au maintien d'un service public permanent. L. VIDAL est chargée de cette mission.

● Nouveaux habitants.

M. PASSEBOIS signale que notre commune accueille désormais trois nouveaux administrés:

- à L'Ayrolle, dans le logement libéré par Stéphan GUITTARD.
- au Viala, sur la propriété vendue par M. SANZ.
- à Pérens-haut, dans la maison vendue par M. DOMERGUE.

■ Interventions des membres du Conseil.

● Comité de Bassin d'Emploi.

J. HUGON signale qu'il ne pourra se rendre à la prochaine réunion de cet organisme. Il serait pourtant important que la commune y soit représentée.

M. BRUGUÈS et L. VIDAL tâcheront de s'y rendre.

● AEP du Viala.

J-Cl. LIEBER souhaite connaître l'avancée des démarches pour le renforcement de cette adduction. Nous

adduction. Nous attendons un accord du P.N.C. pour les travaux d'enfouissement de la future canalisation. La SAFER, pour sa part, ne se manifeste plus depuis le mois de novembre. J-Cl. LIEBER la contactera à nouveau. Quant à l'entreprise ROUVIÈRE, elle devrait intervenir prochainement pour une remise en état du captage.

La séance est levée à 20h.

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 09 Février 2004

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F., COLOMBAT S., GOURDON V., VIDAL L.

Absents excusés:

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint (procuration à J. HUGON)

MM.LIEBER J-Cl., 1er Adjoint (procuration à E. PASSEBOIS), MAURIN T. et JALAT F.

Secrétaire de séance : Valérie GOURDON.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Fortuné CHABROL, Maire de Saint Frézal de 1954 à 1977 et décédé le 16 janvier 2004.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 08/01/2004.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

■ Problème de remboursement de subventions trop perçues.

M. le Maire a rendez-vous avec M. le Préfet le 19 février pour évoquer ce problème. Il demandera l'effacement de cette dette.

■ Aménagement de la maison "Teissier".

L'achat de cette propriété est désormais réglé (acte fait et sommes payées). Les travaux ont déjà commencé et ce logement comportant deux chambres pourrait être disponible à la location en juin/juillet. le loyer mensuel est fixé à environ 275 Euros.

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature par écrit à la mairie. Plusieurs demandes nous sont déjà parvenues.

■ A.E.P.

● Le Cheylen.

Lecture d'une lettre de M. Alain VEILLARD rappelant ses droits sur l'eau du Cheylen, acquis en 1818.

Lecture de la réponse faite à cette lettre par M. le Maire, expliquant qu'il n'a nullement l'intention de spolier M. VEILLARD de son droit d'eau. L'aménagement réalisé au Cheylen pour alimenter le réseau de la Ponge, loin

de capter la totalité de l'eau, en laisse en effet une importante quantité suffisante pour satisfaire les besoins de M. VEILLARD.

● Le Viala.

Aucune évolution ni en ce qui concerne l'amélioration du captage actuel, ni pour les travaux de la nouvelle adduction qui ne pourront commencer que lorsque nous aurons obtenu l'accord du PNC pour le tracé de la tranchée d'enfouissement de la canalisation.

■ Pays des Cévennes.

Le projet de création d'un "Pays Cévennes" est en cours de réalisation.

Il engloberait:

- La communauté d'agglomération du Grand Alès.

- 9 communautés de communes dont 8 gardoises et une lozérienne (la communauté de la Vallée longue et du Calbertois).

- La commune de Barjac.

- Les communes du SIVOM du Pont de Montvert.

Sur les 6 communes de notre SIVOM, seule St Frézal a, pour l'heure, différé son adhésion.

J. HUGON explique ce délai de réflexion par le fait que toutes les informations n'étaient pas encore en notre possession. Nous savons aujourd'hui que

l'adhésion à cette structure ne peut être que bénéfique car elle nous ouvrirait des possibilités de financements européens. Le fait que, par ailleurs, les cinq autres communes aient

délibéré favorablement pour cette adhésion ne peut que nous encourager à en faire de même, d'autant que nous envisageons la création d'une communauté de communes sur le périmètre cantonal. Enfin, élément important, le SIVOM qui regroupe nos 6 communes aura dans cette structure autant de voix délibératives (2) que la communauté d'agglomération du Grand Alès et que chaque communauté de communes.

V. GOURDON signale que le PNC met en place une charte de territoire. Le "Pays Cévennes" ne fera-t-il pas double emploi avec celle-ci ?

Il ne semble pas y avoir d'incompatibilité entre la création d'un "Pays" et une charte de territoire.

L'ensemble du Conseil décide à l'unanimité d'adhérer au "Pays Cévennes".

■ Problème de déneigement.

Il serait souhaitable, afin de parfaire le déneigement, que nous soyons autonome pour réaliser ce service. Il nous faudrait un véhicule 4X4 avec benne, équipé d'une lame biaise et d'un épandeur de sel / "grain de riz".

Une nouvelle disposition nous permet désormais d'être aidés à hauteur de 80% du HT pour cet achat en neuf ou occasion. Un garage d'Isère, contacté par M. le Maire sur les conseils de M. ROUVIÈRE, nous propose un véhicule-benne d'occasion (non

équipé) pour environ 15.000 Euros.

L'ensemble du Conseil se dit convaincu du bien fondé de cet achat et charge M. le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires à cette acquisition. En ce qui concerne le véhicule, et selon les devis, le choix se portera soit sur de l'occasion, soit sur du neuf, le reste des équipements étant obligatoirement neuf.

Valérie GOURDON propose l'aide de son mari (à titre gracieux) quant au choix du véhicule et à la formation du personnel.

■ Transport à la demande.

Ce service d'aide aux déplacements des personnes âgées ou isolées, mis en place par notre commune était pris en compte, par convention, par le Conseil Général et le SIVOM et ce depuis 3 ans. Or, pour le moment, le renouvellement de cette convention ne nous a pas été signifié et il semblerait que la charge de ce service nous incombe.

Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir ce service que nous avons contribué à créer à la satisfaction de tous, et d'en assurer - le cas échéant - la charge financière.

■ Élections des 21 et 28 Mars 2004.

● M. le Maire signale que les deux votes (Cantonales et Régionales) doivent avoir lieu dans la même salle. Celle de la mairie ayant une superficie

relativement réduite, il propose que ces élections soient organisées à la salle communale, plus spacieuse, ce qui légalement est possible avec l'accord du Conseil Municipal.

L'ensemble du Conseil accepte cette proposition.

● Horaires des permanences pour tenir le bureau de vote (pour les deux dimanches).

8h à 10h: PASSEBOIS - LIEBER; 10h à 12h: COLOMBAT - SALMERON; 12h à 14h: JALAT - MAURIN; 14h à 16h: VIDAL - BRUGUÈS; 16h à 18h: GOURDON - HUGON.

■ Intervention des membres du Conseil.

● Zone d'activité.

V. GOURDON signale qu'une zone d'activité se met en place à Saint Julien des Points sur la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois.

● École.

C'est J. HUGON qui est responsable de ce domaine.

- Cantine scolaire: le système de réservation des repas sur plusieurs semaines, souhaité par l'A.P.E. a été mis en place et semble satisfaire l'ensemble des utilisateurs.

Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, déjeuner à la cantine, sous réserve de prévenir les cantinières deux jours à l'avance.

- Neige: L'autorisation de fermer l'école le 26 janvier a été donnée au directeur, la neige interdisant tout transport

scolaire.

● Enseignement de l'anglais: il est assuré par Stéphanie TROTH à raison d'1h 1/2 par semaine. L'administration est en train de mettre en place un système qui, a plus ou moins long terme, fera disparaître le poste "Anglais Cévennes" ("fléchage anglais" des postes vacants).

● Mme PAILLARDON à succédé à Stéphanie DELORS au poste d'employée communale chargée de l'école maternelle et semble parfaitement convenir à cette fonction.

La séance est levée à 20h. ■



Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes SALMERON F., VIDAL L.

M. MAURIN T.

Absents excusés:

Mmes COLOMBAT S. (procuration à F.

SALMERON), GOURDON V.

(procuration à J-Cl. LIEBER)

M. JALAT F. (procuration à E. PASSEBOIS)

Secrétaire de séance : Jacques HUGON. ●●●

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de
Ventalon

Conseil Municipal
du 26 Mars 2004
(suite)

M. le Maire tient à remercier la famille SALMERON pour la mise à disposition de leur ligne téléphonique à l'occasion des élections des 21 et 28 mars.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaires sur les comptes-rendus du Conseil municipal.

● CRCM du 08/01/2004

M. LIEBER, absent excusé lors du précédent Conseil, avait transmis une proposition de modification du paragraphe "situation financière de notre commune" de ce compte rendu. Celle-ci nous est parvenue après la réunion du 09/02 et n'a donc pu être prise en compte. Cette proposition est acceptée aujourd'hui et la modification sera intégrée au CRCM du 08/01/2004.

● CRCM du 09/02/2004

Les traditionnelles fautes de frappe et d'orthographe sont relevées par M. HUGON et seront corrigées. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité sans autres modifications.

■ Problème de remboursement de subventions trop perçues.

M. le Maire signale que l'accueil de M. le Préfet a été des plus chaleureux. Ce dernier s'est engagé à intervenir

s'est engagé à intervenir auprès du Ministère de l'Intérieur.

Il n'y a, par contre et pour l'heure, aucune réponse apportée à la demande formulée par J-Cl. LIEBER, à savoir pour quelles raisons sommes-nous passés de 80 à 60% de possibilités de subventions.

■ Vote du Budget Primitif 2004.

C'est J-Cl. LIEBER qui présente ce budget.

● Les quatre taxes

Augmentation du taux de la Taxe d'Habitation de 7,70 à 8,00 et de celui de la Taxe sur le Foncier Bâti de 13,5 à 14. Les taux des deux autres taxes (Foncier Non Bâti et Taxe Professionnelle respectivement 245 et 5,40) restent inchangés. Adopté à l'unanimité.

● Budget Caisse des Écoles.

Ce budget s'équilibre à hauteur de 34.541,00 E en fonctionnement et 1.007,72 E en investissement. J-Cl. LIEBER souligne le niveau non négligeable de la subvention apportée par la mairie pour équilibrer ce budget: 29.041,00 Euros.

Discussion sur certains points:

- Regroupement scolaire. L. VIDAL rapporte que plusieurs enfants n'apprécient pas ce regroupement hebdomadaire avec les écoles de St Privat et de St Michel.

Bien que le coût de cette opération soit supporté par la commune, il concerne un choix pédagogique dont le

Conseil n'a pas à discuter.

J. HUGON rappelle que depuis 1994, date où il a été mis en place, ce regroupement a plusieurs fois été remis en question et finalement reconduit, les parents étant favorables à son maintien. Il s'agit souvent pour les enfants d'un problème relationnel avec les autres enfants des différentes écoles. Il est suggéré aux parents de faire inscrire ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil d'École.

- Cantine scolaire.

Il semble difficile d'arriver à une discipline de la part des parents quant à l'organisation, la règle mise en place - et qui pourtant semblait leur convenir - n'étant pas respectée.

Un système de tickets vendus en mairie contre un paiement par chèque à l'ordre de la Trésorerie est à nouveau évoqué par T. MAURIN. Le problème du non paiement des repas par certains relance le débat délicat du refus de l'enfant à la cantine...

Afin d'aboutir à une solution, J-Cl. LIEBER propose qu'une réunion spécifique regroupant parents et conseillers municipaux se tienne en marge du prochain Conseil. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. La réunion aura lieu avant le conseil prévu le lundi 26 Avril à 18 h.

Le tarif du repas (enfant) envisagé à 3 Euros a été ramené à 2,87 Euros par la Préfecture.

Mme FORT Sylvie ayant démissionné de son poste de cantinière, c'est à M. le

charge de nommer une personne pour la remplacer.

Ces différents points ayant été abordés, le budget primitif de la Caisse des Écoles est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget général.

Ce budget s'équilibre à hauteur de 203.633,00 E en fonctionnement et 199.072,04 E en investissement. A noter que la section fonctionnement subit une baisse par rapport à l'exercice 2003.

Discussion sur certains points:

- Des précisions sur certains articles (transports scolaires, subvention ASA-DFCI, indemnités Maire et Adjoints) seront fournies lors du prochain conseil.

- Subventions.

Elles restent sensiblement identiques à celles de l'exercice précédent. Le Conseil décide toutefois de ne pas adhérer à l'office de tourisme "Cœur des Cévennes" qui regroupe également les syndicats d'initiative du Collet et de St Germain, un Office de tourisme cantonal se mettant en place au pont de Montvert.

Par ailleurs, une demande de subvention pour un voyage à but humanitaire, formulée par ALISE Noé, est dirigée vers l'association des "Amis de St Fréal".

- En investissement, un vaste programme est inscrit. Certains projets ne sont probablement pas réalisables immédiatement mais sont "raisonnables"

et restent prévus, comme la carte communale.

L'achat d'un nouveau véhicule qui pourra être utilisé pour le déneigement (voir conseil précédent) a des chances de se voir concrétiser. Sont également programmés les travaux de réfections intérieures au Temple et de drainage des eaux de ruissellement à Loubreyrou.

- Suite à un effondrement de la voie du Géripon (entre la bergerie et le hameau) dû aux engins utilisés pour la réhabilitation de la "maison TEISSIER", Mme GUISSART, propriétaire du fonds inférieur, propose de céder une portion de terrain pour permettre un élargissement de cette voie.

Il est décidé de faire estimer le surcoût de cette opération par rapport à la remise en état due par l'entrepreneur, avant de répondre à cette proposition.

- Un surcoût peut être à prévoir pour les travaux de la "maison TEISSIER".

- En recettes d'investissement, J-Cl. LIEBER propose que soit inscrite la vente de certains terrains, ce capital nous offrant une capacité d'emprunt plus importante. Accord unanime du Conseil.

Ces différents points ayant été abordés, le budget général primitif est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

● CCAS.

Budget sans aucun mouvement signé par

l'ensemble du Conseil .

● Budget AEP:

Ce budget s'équilibre à hauteur de 14.380,44,00 E en section exploitation et à 61.431,38 E en investissement.

- Adduction du Viala.

J-Cl. LIEBER rappelle la particularité de cette adduction composée de 2 systèmes (public et semi-privé) induisant d'importants problèmes relationnels entre les utilisateurs.

Le choix d'une adduction uniquement publique a donc été fait et le travail d'excellente qualité réalisé ces derniers jours par l'entreprise ROUVIÈRE sur le captage a permis de le concrétiser. Le captage situé en aval et désormais connecté à l'adduction servira de renforcement en cas de besoin.

Restait le problème du bassin construit sur la propriété de Mme et M. BRUGUÈS.

Ces derniers proposent de céder à la commune la portion de parcelle sur laquelle est implanté ce bassin ainsi qu'un droit de passage sur le parcours de la canalisation, ceci en échange de la pose d'un compteur général sur l'adduction à la sortie du bassin pour permettre un contrôle global de la consommation.

J-Cl. LIEBER invite les conseillers à voter une délibération annulant les précédentes sur ce sujet et acceptant la proposition de Mme et M. BRUGUÈS.

A l'issue du vote, cette délibération est prise par 7 voix pour et 2 abstentions (E. PASSEBOIS +

procuration), Mme

BRUGUÈS, concernée par le sujet, n'ayant pas pris part au vote.

Un acte notarié sera réalisé pour officialiser cette cession. M. le Maire est chargé de cette démarche.

- Eau du Cheylen.

M. le Maire a rendez-vous ce lundi avec le Président du Groupement Forestier de St Frézal afin de demander une autorisation de passage pour cette canalisation.

Ces précisions apportées, le budget primitif eau et assainissement est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

■ Examen de la demande de M. Robert FORT.

M. FORT souhaiterait acquérir un terrain d'environ 1500 m2 appartenant à la commune, non constructible et situé sur la parcelle B 371 (au dessus de l'Ayrolle), afin d'y entreposer du matériel.

Sur proposition de J. HUGON, il est décidé de prendre l'attache des services de l'Équipement avant de se prononcer, afin de savoir ce qu'il est possible d'y faire.

■ Problème de chemins à Vimbouches.

Une lettre de Mme Eliane GOMIS nous signale une détérioration par les sangliers de la base du mur soutenant le chemin communal au droit de sa propriété.

Cette dégradation risquant d'entraîner celle de son propre mur situé au dessus de ce chemin, elle propose de participer pour

dessus de ce chemin, elle propose de participer pour moitié aux frais qu'engendrera cette réparation. Accord de l'ensemble du conseil. Un devis sera effectué par l'équipe des "Contrats Verts" et proposé à Mme GOMIS avant toute intervention. J-Cl. LIEBER est chargé de recevoir et de diriger l'équipe après les vacances de Pâques.

Par ailleurs un balisage du sentier de Soubrelargue serait nécessaire. J-Cl. LIEBER est chargé d'entrer en contact avec le garde du P.N.C. pour résoudre ce problème.

■ Transport à la demande.

Ce service d'aide aux déplacements des personnes âgées ou isolées, mis en place par notre commune était pris en compte, par convention, par le Conseil Général et le SIVOM et ce depuis 3 ans. Or, pour le moment, le renouvellement de cette convention ne nous a pas été signifié et il semblerait que la charge de ce service nous incombe.

Le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir ce service que nous avons contribué à créer à la satisfaction de tous, et d'en assurer - le cas échéant - la charge financière.

■ Réunion de la communauté de communes de la Vallée-Longue et du Calbertois sur le traitement et l'élimination des déchets.

●●●

en coup de vent

Saint Frézal de
Ventalon
Conseil Municipal
du 26 Mars 2004
(suite et fin)

M. le Maire ne pouvant être présent à cette réunion, c'est F. SALMERON et L. VIDAL qui sont chargées de le représenter.

■ Impayés.

M. le Maire signale le nombre important d'impayés de plus de 6 mois et l'obligation qu'il a d'avoir recours aux "commandements".

■ Mise à disposition.

La convention de mise à disposition de l'ASADFCI de M. VENTURA Alain est renouvelée.

■ Utilisation d'un terrain communal à des fins de jardinage.

M. IAQUINTA Joseph souhaite que la commune l'autorise à utiliser le terrain situé sous la citerne de gaz de l'école, afin d'y cultiver un jardin.

Accord à l'unanimité du conseil en échange de l'entretien de l'ensemble des terrains communaux situés autour de l'école.

■ Droit de passage SOUSTELLE devant le Temple.

Le Conseil à l'unanimité charge M. le Maire de signer l'acte notarié officialisant cette disposition, les frais étant à la charge du demandeur.

■ Information sur la Ferme-Relais du Salson.

Cette affaire est désormais réglée depuis le 9 Mars. Un seul problème réside dans le fait que le notaire a remboursé directement l'emprunt du Crédit Agricole, alors que ce

règlement aurait dû transiter par la commune, d'où certains problèmes comptables.

■ Dates à prévoir pour les CM du 2ème trimestre 2004.

- Lundi 26 Avril à 18h.
- Lundi 24 Mai à 18h.
- Vendredi 25 Juin à 20h30.

■ Intervention des membres du Conseil.

● F. SALMERON et L. VIDAL représentantes de la commune au Syndicat d'Électrification dont la réunion est prévue le 31 Mars, sont chargées de faire avancer le dossier d'enfouissement des lignes à Loubreyrou. Il n'est, par contre, pas donné suite au projet d'électrification du captage du Viala, un pompage n'étant pas envisageable.

La séance est levée à 0h30. ■

Décès

Léoncie GUIN

Triste mois de novembre ou coup sur coup deux de nos Cévenols nous ont quittés.

En effet, après Mme Broc à Vimbouches, nous avons accompagné le 25 novembre Léoncie Guin à sa dernière demeure à La Ponge.

Son gendre, Jean Barral, prononça devant le caveau familial des mots pleins de sensibilité et d'émotion: «Chère mamée Léoncie. Nous vous accompagnons à votre dernier repos, selon votre dernière volonté, sans office religieux. Après la mort de papé en 1987, vous êtes restée seule à Saint-Frézal pendant 3 ans car vous ne vouliez pas quitter votre maison et ce cher pays que vous aimiez tant et où vous

étiez née en 1914, aux Abrits, pas loin d'ici. Nous vous rendions souvent visite mais en 1990, après un grave malaise, vous avez dû quitter votre maison et venir habiter avec nous. Votre fille Jacqueline s'est occupée de vous sans relâche et malgré votre grand âge de 89 ans votre santé était plutôt bonne.

Vous aimiez aller vous promener et ramasser des fleurs. Vous aimiez regarder la télévision et lire, ce qui était pour vous une grande source d'information et un passe temps important; car tout vous intéressait... Vous aimiez parler avec les gens de tous les aléas de la vie et des problèmes de la société.

Vous aimiez vos enfants et votre famille, vous aimiez les gens, vous aimiez la paix, vous aimiez la vie.

Mais voilà que ce 22 novembre au matin alors que vous étiez hospitalisée car depuis quelques jours vous n'étiez pas au mieux et malgré tous les efforts du Dr Cardaillac, vous nous avez quittés subitement, sans douleur et sans souffrance. Nous avons tous une grande peine. Chère mamée.

Brigitte votre petite-fille, son mari Patrice avec leurs enfants Jade et Enzo pour des raisons exceptionnelles n'ont pas pu vous accompagner mais ils ressentent un profond chagrin.

Vous allez reposer auprès de papé dans cette terre cévenole que vous aimiez tant tous les deux.

Chère mamée, vos parents, vos amis, vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, nous disons tous ensemble notre peine aujourd'hui et vous disons adieu ».

À notre tour nous disons

adieu à Léoncie Guin, née Fort et présentons notre sympathie et nos vives condoléances à cette famille éprouvée.

Naissance

L'Esperluette (&)...

Papa Esper et maman Luette ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite Désirée **B i e n v e n u e** BIBLIOTHÈQUE le 17 avril 2004 à la mairie de Saint Hilaire de Lavit. Elle a un bon fond général et elle est très à la page question écologie et environnement. A ce jour elle pèse un bon sept cents livres et profite de jour en jour grâce à ses parrains et marraines.

Ses nombreux parents vous convient à venir l'admirer lors du baptême qui aura lieu le samedi 22 mai à partir de 14 heures. Ils en sont si fiers qu'ils l'exhiberont tous les samedis de 14h à 18h. Pour qu'elle prenne quelques livres de plus, soyez ses bonnes fées !

L'Esperluette: Association loi 1901 qui a pour but la création et la gestion d'une bibliothèque et l'organisation d'activités et d'événements culturels et artistiques, sur la Vallée Longue et sa proximité.

Association
L'ESPERLUETTE
Le Ranquet 48160 Le Collet-de-Dèze
Tél :04.66.45.50.56
mail :
hugueshouse@aol.com

Petite annonce

J'ai perdu un pendant d'oreille à l'Aubaret autour du pont. Il est très brillant avec plein de petites pierres rouges (fausses). Si quelqu'un le retrouve et me le rapporte, je serai très contente. Merci!
Ghislaine
04-66-45-83-32.